



Commission scolaire
de la Rivière-du-Nord

2013 / 2014

RAPPORT ANNUEL

1^{er} juillet 2013 / 30 juin 2014

AGIR
POUR
réussir



TABLE DES MATIÈRES

Mot du président et de la direction générale	3
Agir pour réussir.....	4
Profil de la CSRDN.....	5
Carte du territoire.....	6
Conseil des commissaires et comité exécutif.....	7
Principales décisions en 2013-2014.....	9
Comité de parents.....	10
Comité consultatif des services aux EHDA 11	
Protecteur de l'élève.....	12
Application de la loi visant à prévenir et à combattre l'intimidation et la violence à l'école	15
Plan stratégique 2009-2015 en mots.....	17
Plan stratégique en chiffres et convention de partenariat.....	25
Écoles et centres.....	33
Services en soutien aux établissements.....	43
États financiers.....	48
Investissements majeurs.....	51
Projet de loi 100.....	54
Rapport du comité d'examen au code d'éthique et de déontologie.....	56
Code d'éthique et de déontologie applicable aux commissaires.....	56
Bottin des écoles et des centres.....	61

MOT DU PRÉSIDENT ET DE LA DIRECTION GÉNÉRALE

Nous sommes heureux de vous présenter le rapport annuel 2013-2014 de la Commission scolaire de la Rivière-du-Nord. Celui-ci fait état des résultats des travaux qui ont été réalisés au cours de l'année et qui découlent de notre entente de partenariat convenue avec le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport (MELS) et de notre plan stratégique 2009-2015.

La CSRDN a ainsi poursuivi son objectif de diplomation, de qualification et de persévérance auprès d'environ 27 000 élèves qui fréquentent ses 53 établissements.

La CSRDN connaît une croissance importante de sa clientèle. Cela se répercute sur l'ensemble de ses équipes qui se mobilise afin de veiller, entre autres, à l'agrandissement et à la construction de nouvelles écoles de même qu'à l'organisation et au soutien de services éducatifs de qualité. Dans ce contexte, la CSRDN a malgré tout poursuivi ses efforts afin

de répondre aux objectifs fixés par l'État, qui visent l'atteinte de l'équilibre budgétaire tout en minimisant l'impact possible sur les services directs aux élèves. Avec des frais administratifs de seulement 3,95 %, en incluant ceux des établissements (49 %) et des services centralisés (51 %), la CSRDN affiche un taux de performance très élevé.

Grâce au dévouement et à la rigueur de notre personnel, nous sommes parvenus à atteindre l'ensemble de nos objectifs. Le président de la CSRDN, les membres du conseil des commissaires et la direction générale tiennent à remercier tout le personnel pour son travail remarquable et sa grande contribution à la persévérance, au développement du plein potentiel et à la réussite de nos élèves.

**ENSEMBLE,
IL FAUT AGIR
POUR RÉUSSIR!**



RÉMY TILLARD
Président



LISE ALLAIRE
Directrice générale



MICHAËL CHARETTE
Directeur général adjoint



FRANCE TRUDEAU
Directrice générale
adjointe à la réussite



GUYLAINE DESROCHES
Directrice générale
adjointe

AGIR POUR RÉUSSIR

UNE MISSION

- Organiser, au bénéfice des personnes relevant de sa compétence, les services éducatifs prévus par la Loi sur l'instruction publique et par les régimes pédagogiques établis par le gouvernement.
- Promouvoir et valoriser l'éducation publique sur son territoire.
- Veiller à la qualité des services éducatifs et à la réussite des élèves en vue de l'atteinte d'un plus haut niveau de scolarisation et de qualification de la population.
- Contribuer, dans la mesure prévue par la loi, au développement social, culturel et économique de sa région.
- Développer au sein de l'ensemble de ses établissements une culture de la réussite scolaire, à savoir, une communauté apprenante visant l'amélioration continue de ses services et évaluant le progrès accompli par une gestion rigoureuse de ses résultats.
- Soutenir et accompagner les établissements dans la réalisation de leur mission : instruire, socialiser et qualifier.



UNE VISION ÉDUCATIVE PARTAGÉE

La Commission scolaire de la Rivière-du-Nord s'engage à être un acteur de premier plan dans le développement humain de son territoire. En effet, elle s'efforce chaque jour à actualiser sa mission spécifique, à savoir le développement du plein potentiel de ses élèves, et ce, en assurant le développement de solides compétences pour tous ses élèves, des fondements essentiels à leur réussite scolaire et à leur succès dans la vie.

La CSRDN s'engage également à faire de ses établissements le premier choix de tous les parents pour l'éducation de leurs enfants et des lieux d'apprentissage qui accueillent tous les jeunes et les adultes qui désirent entreprendre, poursuivre ou reprendre un projet de formation.

DES CROYANCES ET DES VALEURS PARTAGÉES

ÉQUITÉ

L'équité sous-tend des valeurs d'éthique, d'honnêteté, d'impartialité, d'intégrité et de justice.

TRANSPARENCE

La transparence sous-tend des notions de clarté, de limpidité et de netteté et implique une exigence en matière de qualité des services offerts.

RESPONSABILISATION

La responsabilisation se fonde sur la double obligation de démontrer que nos résultats correspondent à des attentes convenues d'avance et d'en prendre la responsabilité.



PROFIL DE LA CSRDN

À LA CSRDN

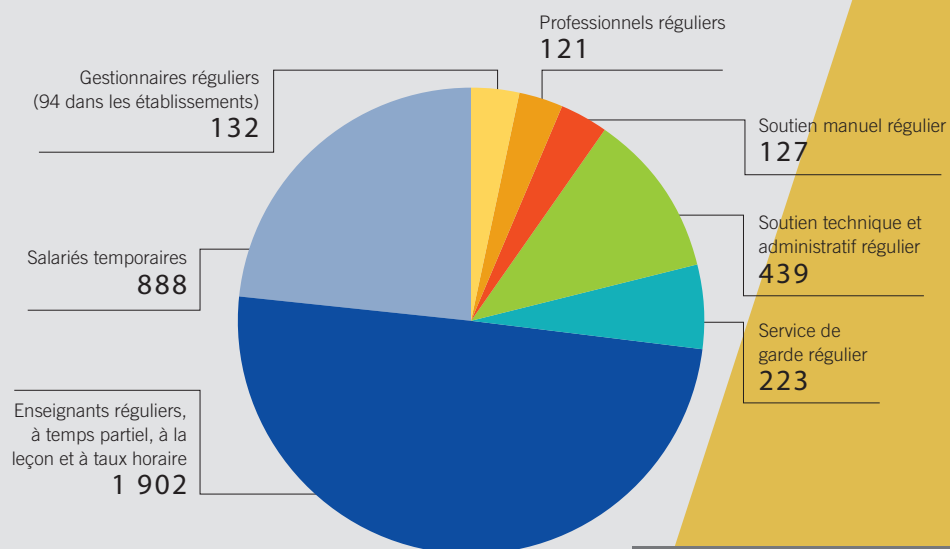
Écoles primaires	41
Écoles secondaires	8
Centre de formation générale des adultes	1
Centres de formation professionnelle	3

RÉPARTITION DE LA CLIENTÈLE EN 2013-2014

Préscolaire 4 ans	278
Préscolaire 5 ans	1 835
Primaire	9 981
Secondaire	7 984
Formation générale des adultes	2 980*
Formation professionnelle	3 798
TOTAL DES ÉLÈVES	26 856



PORTRAIT DU PERSONNEL EN DATE DE JUIN 2013



TOTAL DES EMPLOYÉS : 3 832

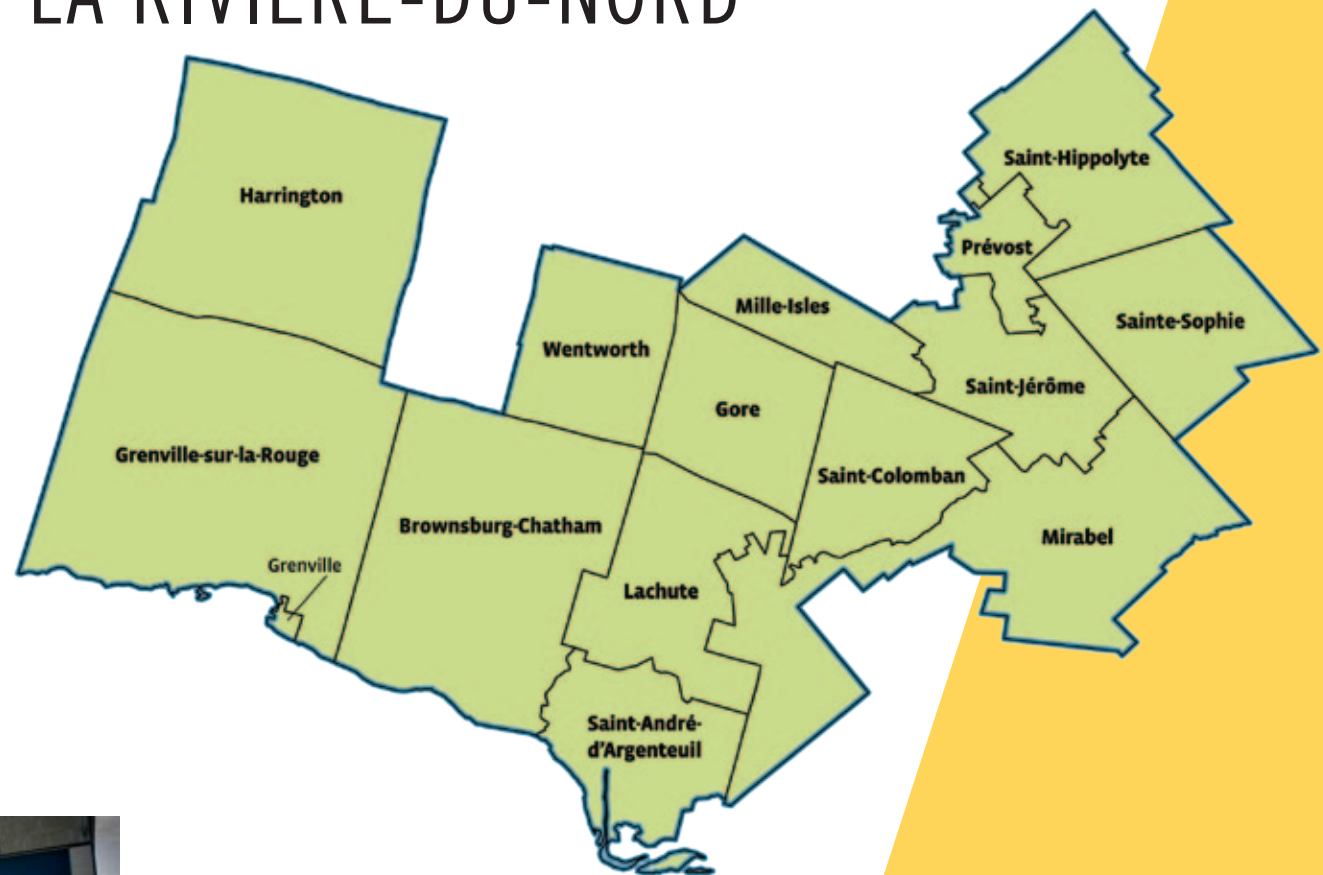
*Incluant la formation donnée à Mélaric, au Portage, au Florès, au cégep et à l'Établissement de détention de Saint-Jérôme, mais excluant la formation à distance. Cette dernière fut suivie par 1 661 élèves en 2013-2014.

CARTE DU TERRITOIRE DE LA COMMISSION SCOLAIRE DE LA RIVIÈRE-DU-NORD

**SUPERFICIE DE
2 005 KM²***

**DIVISÉ EN
21 CIRCONSCRIPTIONS
POUR L'ANNÉE
2013-2014**

135 446 ÉLECTEURS**



* Données provenant du MELS

** Données en date du 25 septembre 2014
du nombre d'électeurs admissibles aux
élections scolaires



CONSEIL DES COMMISSAIRES ET COMITÉ EXÉCUTIF

EN CHIFFRES

**16 SÉANCES DU CONSEIL
DES COMMISSAIRES**

**13 SÉANCES DU COMITÉ
EXÉCUTIF**



Le conseil des commissaires est composé de 23 membres, dont deux commissaires-parents.

LES COMITÉS DE TRAVAIL DU CONSEIL DES COMMISSAIRES :

- 🔗 Comité consultatif de transport des élèves.
- 🔗 Comité de gouvernance et d'éthique.
- 🔗 Comité de vérification.
- 🔗 Comité des ressources humaines.
- 🔗 Comité sur le recours d'un élève ou de ses parents en vertu des articles 9 et ss. de la LIP.
- 🔗 Comité conjoint tripartite pour la piscine de l'École polyvalente Lavigne (Ville de Lachute, Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier, Commission scolaire de la Rivière-du-Nord).
- 🔗 Comité de gestion CFTR.

RÔLE DES COMMISSAIRES

Les membres du conseil des commissaires exercent leurs fonctions et pouvoirs dans une perspective d'amélioration des services éducatifs prévus par la loi et par les régimes pédagogiques établis par le gouvernement. À cette fin, les membres du conseil des commissaires ont notamment pour rôle :

- 🔗 D'informer le conseil des commissaires des besoins et des attentes de la population de leur circonscription ou de leur famille.
- 🔗 De veiller à la pertinence et à la qualité des services éducatifs offerts par la commission scolaire.
- 🔗 De s'assurer de la gestion efficace et efficiente des ressources humaines, matérielles et financières dont dispose la commission scolaire.
- 🔗 D'exécuter tout mandat que leur confie le conseil des commissaires, sur la proposition du président, et qui vise à informer les membres de ce conseil sur toutes les questions particulières.

COMITÉ EXÉCUTIF

Le conseil des commissaires a institué un comité exécutif formé de neuf de ses membres, incluant le président de la commission scolaire et deux commissaires-parents.

Le comité exécutif exerce les fonctions et pouvoirs que lui délègue par règlement le conseil des commissaires, notamment :

- 🔗 Conclure tout contrat d'assurance pour assurer la responsabilité civile et les biens de la commission scolaire.
- 🔗 Reconduire le mandat du vérificateur externe conformément aux dispositions contractuelles adoptées par le conseil des commissaires.
- 🔗 Autoriser des emprunts et des émissions d'obligations à la suite de l'autorisation du Ministre.
- 🔗 Octroyer les contrats de services alimentaires.
- 🔗 Octroyer les contrats aux entrepreneurs.

CONSEIL DES COMMISSAIRES AU 30 JUIN 2014



RÉMY TILLARD*
Circonscription n° 19
Saint-Jérôme
École de l'Envolée
École du Champ-Fleuri
Président du conseil des commissaires et membre du comité exécutif



MANON VILLENEUVE*
Circonscription n° 3
Argenteuil
École l'Oasis
École Saint-Julien
Vice-présidente du conseil des commissaires et membre du comité exécutif



MICHELLANTHIER*
Circonscription n° 11
Saint-Jérôme
École Saint-Jean-Baptiste
École Mer-et-Monde
Président du comité exécutif



MARTIN RENAUD*
Circonscription n° 2
Argenteuil
École Saint-Philippe
École Bouchard
Vice-présidente du comité exécutif



IAN VALLÉE*
Commissaire-parent
(secondaire)



ALAIN LEROUX*
Commissaire-parent
(primaire)



ANDRÉ LEMAY
Circonscription n° 1
Argenteuil
École Dansereau/
Saint-Martin



CHANTAL LAURIN
Circonscription n° 4
Argenteuil
École Saint-André
École Saint-Hermas
École Saint-Alexandre



KARIM KHIMJEE
Circonscription n° 5
Saint-Colomban
École des Hautbois
École à l'Orée-des-Bois
École de la Volière



KARINE FORGET
Circonscription n° 6
Mirabel
École aux Quatre-Vents
École Sainte-Anne



MARTIN REID
Circonscription n° 7
Mirabel
École à l'Unisson
École de la Croisée-des-Champs



LISON GIRARD*
Circonscription n° 8
Sainte-Sophie
École du Joli-Bois
École Jean-Moreau
École primaire Sainte-Sophie



LUCETTE BLAUZON-PITRE
Circonscription n° 9
Saint-Jérôme/
Sainte-Sophie
École de l'Horizon-Soleil
École Jean-Moreau



MÉLANIE PAGÉ*
Circonscription n° 10
Saint-Jérôme
École Sainte-Thérèse-de-l'Enfant-Jésus



CÉLINE DUNBERRY
Circonscription n° 12
Saint-Jérôme
École Bellefeuille



YVES CHARETTE
Circonscription n° 13
Saint-Jérôme
École de la Source
École primaire Richer



SIMON BERNIER
Circonscription n° 14
Saint-Jérôme
École De La Durantaye
École Maribois
École alternative de la Fourmière



CHRISTIAN FPARADIS
Circonscription n° 15
Saint-Jérôme
École Dubois
École Saint-Joseph



LYNE GAUDREAU
Circonscription n° 16
Saint-Jérôme
École Notre-Dame



SERGE FORGET
Circonscription n° 17
Saint-Jérôme
École Prévost
École Sainte-Paule



ROBERT DANIS
Circonscription n° 18
Saint-Jérôme
École Sacré-Cœur
École Sans-Frontières



SYLVIE DORAY
DAIGNEAULT*
Circonscription n° 20
Prévost
École Val-des-Monts
École des Falaises



CHANTAL AYOTTE
Circonscription n° 21
Saint-Hippolyte
École des Hauteurs

PRINCIPALES DÉCISIONS

RENDUES PAR LE COMITÉ EXÉCUTIF ET PAR LE CONSEIL DES COMMISSAIRES EN 2013-2014

- ✎ Nomination du vérificateur pour la vérification des états financiers et des clientèles scolaires pour l'année scolaire précédente.
- ✎ Octroi de contrat pour la construction de la nouvelle école primaire Richer à Saint-Jérôme.
- ✎ Choix des professionnels pour l'agrandissement des écoles primaires Bellefeuille à Saint-Jérôme et Sainte-Anne à Mirabel.
- ✎ Octroi de contrat pour la construction d'une nouvelle école primaire à Sainte-Sophie.
- ✎ Attribution aux professionnels des mandats d'élaboration de plans et devis pour les soumissions des projets d'immobilisations qui ont été réalisés à l'été 2014 et financés par l'enveloppe *Amélioration, maintien et transformation* ainsi que par la mesure *Maintien des bâtiments*.
- ✎ Nomination du vérificateur externe pour l'année financière 2013-2014.
- ✎ Adoption des prix de vente des aliments des cantines scolaires pour l'année 2014-2015.
- ✎ Adoption des règles de procédure des séances du comité exécutif.
- ✎ Octroi de contrat pour l'agrandissement de l'école Bellefeuille à Saint-Jérôme.
- ✎ Adoption de la poursuite du programme de distribution de lait-école dans les écoles primaires de la CSRDN pour l'année 2014-2015.
- ✎ Adoption des états financiers au 30 juin 2013.
- ✎ Adoption d'une résolution visant à octroyer un deuxième groupe en 1^{re} secondaire pour le programme régional *Harmonie* de l'école secondaire Frenette.
- ✎ Adoption du rapport annuel 2012-2013.
- ✎ Signature d'une entente survenue entre la MRC d'Argenteuil et la Commission scolaire de la Rivière-du-Nord pour la mise en place et l'adhésion à la plateforme Internet www.covoiturage.ca.
- ✎ Adoption des conventions de gestion et de réutilisation des écoles et des centres de la CSRDN.
- ✎ Adoption de la nouvelle politique relative au transport scolaire.
- ✎ Adoption du plan annuel de la répartition de la clientèle 2014-2015 de la Commission scolaire de la Rivière-du-Nord.
- ✎ Adoption du plan triennal de répartition et de destination des immeubles 2014-2017.
- ✎ Adoption des demandes d'accréditation des programmes régionaux pour une durée de cinq ans :
 - École secondaire Frenette : harmonie.
 - École secondaire Saint-Stanislas : cheerleading et football.
 - École polyvalente Saint-Jérôme : éducation internationale et soccer.
 - École secondaire Cap-Jeunesse : hockey.
 - École secondaire des Hauts-Sommets : informatique.
- ✎ Adoption des zones à risque de l'année scolaire 2014-2015.
- ✎ Adoption du cadre organisationnel des services de garde en milieu scolaire 2014-2015.
- ✎ Adoption des objectifs, principes et critères de répartition budgétaire 2014-2015.
- ✎ Adoption des règles de procédure des séances du conseil des commissaires et de certains comités.
- ✎ Signature d'un protocole d'entente scolaire-municipal entre la CSRDN et la Ville de Saint-Jérôme.
- ✎ Signature d'un protocole d'entente scolaire-municipal entre la CSRDN et la Ville de Prévost.
- ✎ Adoption du plan triennal des immobilisations 2014-2017.
- ✎ Adoption du budget 2014-2015.
- ✎ Adoption de la politique relative au code d'éthique et de déontologie applicable aux gestionnaires et aux employés.

COMITÉ DE PARENTS

Le comité de parents est formé d'un représentant de chaque école de la Commission scolaire de la Rivière-du-Nord. Un substitut peut également être élu pour chaque école. Le substitut peut siéger et voter à la place du représentant lorsque celui-ci est empêché de participer à une séance du comité de parents. Le représentant et son substitut sont élus par les parents de l'école parmi leurs représentants au conseil d'établissement. Parmi les membres du comité, sept sont nommés pour siéger à l'exécutif du comité de parents.

À la CSRDN, les représentants du comité de parents siègent aux instances suivantes :

- 👉 Le conseil des commissaires.
- 👉 Le comité de transport.
- 👉 Le comité consultatif des services aux élèves handicapés et aux élèves en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage (EHDA).
- 👉 Le Regroupement des comités de parents de Laval, des Laurentides et de Lanaudière (RCPLL) de la Fédération des comités de parents du Québec (FCPQ).

FONCTIONS DU COMITÉ DE PARENTS

- 👉 Promouvoir la participation des parents aux activités de la CSRDN et désigner à cette fin, les parents qui participent aux divers comités formés par la commission scolaire.



- 👉 Donner son avis sur tout sujet propre à assurer le meilleur fonctionnement possible de la commission scolaire.
- 👉 Transmettre à la commission scolaire l'expression des besoins des parents par les représentants des écoles et par le représentant du comité consultatif des services aux élèves handicapés et aux élèves en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage.

PLAN D'ACTION 2013-2014

Le comité de parents a établi plusieurs axes prioritaires :

- 👉 Reconnaître les bénévoles, autant les parents que les membres de la communauté.
- 👉 Valoriser la fonction de parents en tant que partenaires.
- 👉 Définir le partenariat entre les divers intervenants de la commission scolaire.
- 👉 Assurer une vigilance afin de maintenir la qualité de l'enseignement.
- 👉 Accompagner et soutenir les parents afin qu'ils endossent leur rôle au sein des conseils d'établissement de la commission scolaire.

RÉALISATIONS 2013-2014

Tout au long de l'année, le comité de parents a maintenu ses priorités qui se sont concrétisées par différentes actions :

- 👉 Participation aux différents comités.
- 👉 Adoption de résolutions.

- 👉 Interventions lors de réunions.
- 👉 Ateliers d'échanges entre les membres.
- 👉 Formation auprès des conseils d'établissement par M. François Paquet.

Cette année, le comité de parents a favorisé la participation de huit parents au congrès de la Fédération des comités de parents du Québec, qui s'est tenu les 30 et 31 mai 2014.

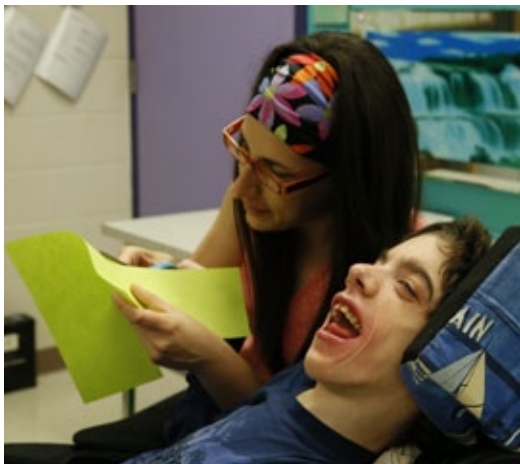
Parmi les sujets abordés lors des rencontres du comité de parents en 2013-2014, notons :

- 👉 La pratique du confinement dans les écoles.
- 👉 Les parcs-écoles.
- 👉 Le plan annuel de répartition de la clientèle 2014-2015.
- 👉 Le budget 2014-2015 de la Commission scolaire de la Rivière-du-Nord.
- 👉 Le calendrier scolaire de l'année 2014-2015.
- 👉 Le plan triennal de la répartition des immeubles 2014-2017.
- 👉 Le choix du nom de l'école primaire Lafontaine.
- 👉 L'avancement des travaux de construction des écoles primaires Richer et Sainte-Sophie.
- 👉 Les programmes régionaux.
- 👉 L'amiante dans les écoles.
- 👉 Les trajectoires de formation.
- 👉 Les mesures d'urgence de la CSRDN.

COMITÉ CONSULTATIF

DES SERVICES AUX ÉLÈVES HANDICAPÉS ET AUX ÉLÈVES EN DIFFICULTÉ D'ADAPTATION ET D'APPRENTISSAGE (EHDA)

Le comité consultatif est un lieu privilégié d'information et de consultation où les membres étudient divers dossiers et proposent à la commission scolaire des recommandations qui visent l'amélioration des services éducatifs aux élèves handicapés et aux élèves en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage. Ce comité donne également son avis sur l'affectation des ressources financières pour les services destinés à ces élèves et sur l'application d'un plan d'intervention étant destiné à l'un d'eux.



RÉALISATIONS 2013-2014

- Mise à jour du document des règles et procédures du comité.
- Réflexion sur la façon de joindre plus de parents :
 - Quelques modifications à la section *Élèves avec des besoins particuliers* sur le site Internet de la CSRDN.
 - Nouvelle façon de joindre les parents d'EHDA pour les inviter à la soirée d'élection.
- Création d'un logo pour le comité de parents d'EHDA.
- Organisation d'une soirée-conférence en septembre 2013.
- Début du travail pour la création d'une trousse pour les parents d'EHDA.
- Mise à jour des documents et du matériel pouvant être prêtés aux parents.

PROTECTEUR DE L'ÉLÈVE

PROTECTEUR DE L'ÉLÈVE



Le protecteur de l'élève préconise une approche de prévention des conflits et de règlement à l'amiable. En favorisant la recherche de solutions, il exerce un rôle de médiateur et d'accompagnateur pour la réussite des élèves. Les demandes reçues sont considérées, dans un premier temps, comme des demandes de service sauf, évidemment, si une plainte est déposée d'une façon formelle par l'usager. Ces demandes de service peuvent prendre la forme d'une demande d'opinion, d'une insatisfaction à l'égard d'un service ou d'un établissement, d'une demande visant à connaître la réglementation ou les recours à la disposition de l'usager.

Ainsi, l'intervention du protecteur de l'élève a consisté, dans ces situations, à expliquer le règlement

relatif à l'examen des plaintes et son rôle. Les demandes de services ont fait l'objet d'une considération de l'ensemble des motifs entourant une insatisfaction. Tous ces motifs ont conduit à une analyse qui permet de déterminer si une plainte est fondée ou non et de diriger adéquatement les personnes qui s'adressent au protecteur de l'élève.

Une analyse de la situation, une explication des règlements et des politiques de la commission scolaire et une connaissance de la culture organisationnelle ont permis de soutenir les plaignants dans leur démarche. Les discussions ouvertes avec la responsable des plaintes du Service du secrétariat général et des communications de la Commission scolaire de la Rivière-du-Nord ont certainement

contribué à trouver des solutions satisfaisantes pour les plaignants dans leur démarche. La précision et l'accessibilité aux documents de la commission scolaire ont été des éléments essentiels dans la résolution de problématiques et dans l'orientation des démarches.

DEMANDES REÇUES ET LEUR TRAITEMENT

Pour l'exercice de l'année scolaire 2013-2014, 33 demandes ont été adressées au protecteur de l'élève. Cependant, une seule plainte a fait l'objet d'un avis écrit et le conseil des commissaires a accepté la recommandation du protecteur de l'élève.

PROTECTEUR DE L'ÉLÈVE (SUITE)

OBJET DES DEMANDES TRAITÉES	
NATURE DE LA DEMANDE	NOMBRE DE DEMANDES
Demande de changement d'école	3
Contestation d'une décision	7
Classement	2
Conseils et informations	5
Services rendus	1
Transport scolaire	6
Plainte concernant le personnel	4
Suspension d'élève	4
Entente extraterritoriale	1
TOTAL	33

Toutes les demandes de service ont été dirigées vers la responsable des plaintes du Service du secrétariat général et des communications de la CSRDN. Considérant que les plaignants n'ont pas communiqué par la suite avec le protecteur de l'élève, force est de constater que leur démarche auprès de la responsable des plaintes de la commission scolaire a permis de trouver une solution satisfaisante.

L'approche de médiation adoptée par la CSRDN, lors du traitement des plaintes, a contribué à résoudre 280 dossiers touchant, entre autres, le classement, le transport scolaire, les demandes de service à l'élève et le plan d'intervention.



APPLICATION DE LA LOI VISANT À PRÉVENIR ET À COMBATTRE **L'INTIMIDATION** ET LA **VIOLENCE** À L'ÉCOLE

Les signalements concernant les actes d'intimidation et de violence sont traités par les écoles, conformément à leur plan de lutte contre l'intimidation et la violence.

À la CSRDN, les directions d'école s'assurent de traiter rapidement et avec diligence tout signalement et toute plainte en lien avec l'intimidation et la violence. La nature des plaintes et des interventions s'y rattachant sont consignées avec l'outil informatisé de la CSRDN et porté à la connaissance de la direction générale. Tous les parents des élèves concernés (victimes, intimidateurs ou témoins) sont informés promptement des mesures prévues dans le plan de lutte contre l'intimidation et la violence. Au besoin, les sanctions prévues au code de vie sont appliquées. Le suivi et le soutien nécessaire, selon le cas, sont prodigués par la direction ou en tandem avec les intervenants de l'école et dans les cas plus complexes avec les centres de santé et de services sociaux (CSSS).

Lors de l'année 2013-2014, aucune intervention effectuée par les directions d'école n'a fait l'objet d'une plainte au protecteur de l'élève. La CSRDN a rarement comptabilisé de plaintes en lien avec l'intimidation et la violence telles que définies à l'article 13 de la Loi sur l'instruction publique.

VOICI LES DIFFÉRENTES ÉTAPES QUI ONT ÉTÉ APPLIQUÉES :

- Recueillir l'information.
- Analyser la situation.
- Identifier les besoins et élaborer un plan des mesures appropriées à appliquer pour tous les acteurs : victime, agresseur et témoin.
- Consigner les faits et les interventions qui ont été réalisées.
- Remplir une fiche de signalement ou de retenue qui se retrouve dans l'agenda de l'élève.

VOICI LES DIFFÉRENTES MESURES QUE LES ÉCOLES POUVAIENT APPLIQUER :

- Intervenir stratégiquement selon l'approche de la « Méthode d'intérêt commun » (MIC).
- Rappeler aux élèves les comportements attendus.
- Informer les intervenants impliqués auprès des élèves concernés de la situation et des mesures mises en place.
- Rédiger une fiche de retenue.
- Effectuer un retrait de la classe, de l'activité, d'une récréation ou d'un dîner.

- Établir un plan de sécurité.
- Déterminer un geste de réparation à faire.
- Élaborer un contrat.
- Planifier un suivi auprès des victimes et des agresseurs afin de s'assurer que la situation s'est redressée.
- Communiquer avec les parents des élèves concernés et au besoin, planifier une rencontre de concertation.
- Élaborer un plan d'intervention en lien avec la problématique.
- Effectuer un suivi avec un intervenant de l'école.
- Référer aux ressources spécialisées : psychologue, policier éducateur, CSSS, etc.
- Procéder à une suspension à l'interne ou à l'externe.
- Appliquer toute autre mesure appropriée à la situation.

APPLICATION DE LA LOI VISANT À PRÉVENIR ET À COMBATTRE L'INTIMIDATION ET LA VIOLENCE À L'ÉCOLE (SUITE)

Voici les différentes mesures de soutien ou d'encadrement offertes à un élève victime d'un acte d'intimidation ou de violence ainsi que celles offertes à un témoin ou à l'auteur d'un tel acte :

- ✎ Outiller les victimes, les témoins et les agresseurs afin qu'ils développent et adoptent les comportements attendus.
- ✎ Offrir aux élèves (en sous-groupe) des ateliers d'habiletés sociales.
- ✎ Prévoir des rencontres individuelles avec un intervenant (enseignement de l'autocontrôle, de la gestion de la colère, entraînement à l'aide de scénarios sociaux, etc.).
- ✎ Utiliser un système de renforcement du comportement positif.
- ✎ Mettre en place un accompagnement personnalisé pour les temps non structurés.
- ✎ Établir des stratégies pour améliorer l'estime de soi.
- ✎ Appliquer tout autre moyen pertinent aux besoins de l'élève.

Les plans de lutte ainsi que l'évaluation annuelle des résultats peuvent être consultés sur chacune des pages-écoles du site Internet de la CSRDN.

La CSRDN est fière de la qualité de ses plans de lutte réalisés avec le soutien du Service des ressources éducatives et du Service du secrétariat général et des communications.



**PLAN
STRATÉGIQUE
2009-2015
EN MOTS**

PLAN STRATÉGIQUE 2009-2015 EN MOTS

Cette section présente les grandes orientations stratégiques 2009-2015 de la CSRDN et les réalisations en lien avec les axes d'interventions qui ont été priorisés en 2013-2014.

Orientation 1

DES RÉUSSITES POUR TOUS

OBJECTIF 1

Mieux outiller nos élèves pour apprendre dès leur entrée à l'école et tout au long de leur parcours scolaire.

AXES D'INTERVENTIONS

- Mettre en place un plan d'action pour soutenir l'apprentissage de la lecture dès l'entrée à l'école.
- Mettre en place un plan d'action pour soutenir le développement de la conscience du nombre dès l'entrée à l'école.
- Assurer un suivi de ces mesures tout au long du parcours scolaire de nos élèves, notamment par le biais de la supervision pédagogique.

RÉALISATIONS 2013-2014

- Poursuite du plan de formation entamé en 2010 dans le cadre du plan d'action visant à soutenir les premiers apprentissages en lecture et en mathématique. Ces formations se sont articulées autour de l'enseignement explicite, des programmes *La Forêt de l'alphabet*, *La Roue* et *Apprendre à lire à deux*, des quatre dimensions de la lecture, de la situation problème, de la numération précoce, des interventions auprès d'élèves en difficulté en mathématique et du programme de soutien au comportement positif.
- Un service d'accompagnement et de suivi a été mis en place afin de soutenir les milieux dans leurs interventions auprès des élèves qui éprouvent des difficultés comportementales et d'adaptation.
- Des rencontres de suivi et d'accompagnement ont été organisées tout au long de l'année dans toutes les écoles pour soutenir les changements à mettre en place par les conseillers pédagogiques à la réussite, les conseillers disciplinaires et des conseillers pédagogiques d'adaptation scolaire du Service des ressources éducatives de la CSRDN.
- Des rencontres ont eu lieu entre le Service des ressources éducatives de la CSRDN et 29 écoles afin de les aider à faire l'arrimage entre les programmes *La Forêt de l'alphabet*, *La Roue* et *Apprendre à lire à deux*.
- Trente enseignants ont bénéficié du soutien de conseillers pédagogiques de la CSRDN par l'entremise de l'accompagnement en classe

et de la modélisation sur l'enseignement efficace dans le cadre de la formation offerte par la TÉLUQ.

- Accompagnement des enseignants pour le référentiel des stratégies d'écriture au primaire.
- Accompagnement par les conseillers pédagogiques de la CSRDN auprès de 27 écoles primaires et de six écoles secondaires pour l'élaboration ou la révision de leurs normes et modalités, leur convention de gestion et pour du soutien à la direction.
- 253 enfants âgés de quatre ans et leurs parents ont bénéficié du programme Passe-Partout mis en place par le Service des ressources éducatives de la CSRDN.
- Vingt-cinq enfants âgés de 4 ans ont bénéficié du programme de la maternelle 4 ans en milieu défavorisé.
- Le Service des ressources humaines a poursuivi le programme d'insertion professionnelle accompagné par le Service des ressources éducatives pour l'accompagnement pédagogique des nouveaux enseignants.
- L'utilisation du modèle d'intervention à trois niveaux pour les élèves à risque, les élèves handicapés et les élèves en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage (EHDA) s'est amorcée dans les écoles et a été soutenue par tous les professionnels du Service des ressources éducatives.
- Le plan d'intervention a fait l'objet d'une attention particulière. L'outil a été revu par le Service des ressources éducatives et soutenu par le

PLAN STRATÉGIQUE 2009-2015 EN MOTS (SUITE)

Service des technologies de l'information afin d'en faciliter l'utilisation.

- 199 élèves présentant des besoins particuliers ont reçu un équipement choisi pour les soutenir dans leurs apprentissages. L'arrivée de ces nouveaux outils en classe s'accompagne de formations ciblées et continues offertes dans tous les établissements par le personnel du Service des ressources éducatives.
- Plus de 350 enseignants ayant un tableau numérique dans leur classe ont reçu une formation et de l'accompagnement de la part des conseillers pédagogiques du Service des ressources éducatives de la CSRDN.
- Des nouveaux critères de répartition ont été élaborés à la suite de changements budgétaires concernant la scolarisation des élèves allo-

phones. Ces nouveaux critères répondent mieux aux besoins réels des élèves.

- Une communauté Édu-groupe sur la scolarisation des élèves allophones a été développée pour outiller les enseignants qui agissent auprès de ces jeunes.
- Des protocoles d'accueil et de soutien pour les enseignants, les directions et les parents ont été proposés en ce qui a trait à la clientèle allophone et immigrée.
- Les conseillers pédagogiques du Service des ressources éducatives de la CSRDN ont accompagné les enseignants, les orthopédagogues et les enseignants-ressources du 1^{er} cycle du secondaire dans le développement de stratégies de lecture efficace chez les élèves.



Orientation 1

DES RÉUSSITES POUR TOUS

OBJECTIF 2

Se donner les moyens pour mieux recueillir, analyser et interpréter des données, dans le but d'améliorer le rendement des élèves, évaluer la qualité de nos interventions et orienter nos choix.

AXES D'INTERVENTIONS

- Développer et mettre en place un dispositif local d'évaluation des apprentissages dans les matières de base à la fin des 1^{er} et 2^e cycles du primaire et du 1^{er} cycle du secondaire.
- Mettre en place un service de veille pour maintenir à jour nos connaissances au regard des approches pédagogiques réputées gagnantes pour en faire la promotion dans tous nos établissements.
- Développer des outils pour le monitoring continu des résultats des élèves dans les matières considérées pour la sanction des études.

PLAN STRATÉGIQUE 2009-2015 EN MOTS (SUITE)

- Évaluer les mesures ou les programmes d'intervention mis en place dans les écoles et à la commission scolaire, avec une attention particulière aux interventions auprès des clientèles à risque et des milieux défavorisés.
- Développer un dispositif d'analyse annuelle des contenus des plans de réussite des écoles à la lumière des réalités locales et des orientations du plan stratégique de la CSRDN.

RÉALISATIONS 2013-2014

- Les épreuves locales de fin de cycle en lecture, écriture et mathématique ont été maintenues afin de faciliter le monitoring de la réussite des élèves en temps réel.
- L'épreuve conçue par l'équipe du Service des ressources éducatives et appliquée dans le but de mesurer la compétence en lecture à la fin de la 1^{re} année du primaire a également été offerte. 36 écoles ont choisi de l'utiliser.
- Le système de consignation détaillé des résultats pour les épreuves, tant au primaire qu'au secondaire, a été amélioré à la lumière des recommandations des usagers afin d'en faciliter la gestion et l'analyse et ainsi, permettre aux écoles de se réajuster rapidement.
- Les tableaux de bord sur la réussite des élèves par établissement en fonction de l'indice du milieu socio-économique (IMSE) et les tableaux de bord pour le secondaire ont été maintenus.
- Une analyse personnalisée des résultats a été remise à l'ensemble des écoles primaires. La majorité des écoles a été accompagnée

par les conseillères à la réussite du Service des ressources éducatives pour réfléchir aux hypothèses explicatives afin d'aider les directions à accompagner les enseignants dans le changement des pratiques pédagogiques.

- À des fins de régulations, les écoles secondaires sont maintenant en mesure de fournir les résultats de la première étape aux écoles primaires à l'aide d'un outil développé par le Service des technologies de l'information.
- Un comité clinique multidisciplinaire, en collaboration avec le Centre de santé et de services sociaux (CSSS) de Saint-Jérôme, s'est réuni mensuellement afin de concerter les efforts vers une intégration réussie des élèves ou encore vers une classe ou un service spécialisé.

Orientation 1

DES RÉUSSITES POUR TOUS

OBJECTIF 3

Organiser des parcours scolaires et des offres de service qui favorisent la persévérance et qui permettent de qualifier plus de jeunes et d'adultes.

AXES D'INTERVENTIONS

- Développer une offre de service intégrée pour les 15-20 ans, notamment par la création d'un « panier de services » pour la formation générale des jeunes, la formation générale des adultes et la formation professionnelle (FGJ-FGA-FP).
- Mettre en place un service d'accueil et de référence pour les élèves afin de soutenir la persévérance aux études.

RÉALISATIONS 2013-2014

- Implantation des Services d'accueil, de référence, de conseil et d'accompagnement (SARCA) pour la clientèle du secondaire.
- 418 élèves de la 3^e à la 5^e secondaire se sont inscrits à l'école d'été gérée par le Service des ressources éducatives de la CSRDN.
- Quatorze élèves de la 4^e et de la 5^e secondaire se sont inscrits aux cours en ligne durant l'école d'été.
- À la suite de l'implantation des mesures de soutien dans toutes les écoles secondaires du territoire auprès des élèves de la 1^{re} et de la 2^e secondaire à risque d'échec, une analyse des résultats a été effectuée par les conseillers pédagogiques pour réajuster l'offre de service afin que les élèves puissent faire des apprentissages supplémentaires avant la session d'examen de juin.
- Une analyse des projets de tous les regroupements de cheminements particuliers des écoles secondaires a été effectuée par le Service des ressources éducatives de la CSRDN afin d'en dégager des recommandations pour la réussite des

PLAN STRATÉGIQUE 2009-2015 EN MOTS (SUITE)

élèves et d'élaborer des trajectoires de formation. Ce chantier s'est terminé en juin 2014 et sera mis en place en 2014-2015.

- Les conseillers pédagogiques du secondaire ont effectué un soutien auprès des écoles dans la mise en œuvre des projets destinés aux élèves de 15 ans se destinant à la formation professionnelle.
- La formation sur l'enseignement efficace a été offerte à des enseignants du 2^e cycle du secondaire.
- Un soutien individualisé a été offert aux enseignants ayant participé aux journées de formation sur l'enseignement explicite par les conseillers pédagogiques du Service des ressources éducatives de la CSRDN.
- Afin d'augmenter le taux de qualification en formation préparatoire au travail (FPT) et en formation des métiers semi-spécialisés (FMS), des formations ont été offertes par le Service des ressources éducatives aux enseignants.

➤ Dans le but de développer une culture d'approche orientante, divers moyens ont été déployés, notamment, la journée Expo-carrières et la planification des apprentissages en orientation pour les élèves du 3^e cycle du primaire à la 5^e secondaire.

➤ Des comités d'étude et de référence se sont déroulés tout au long de l'année afin d'offrir les services les mieux adaptés à notre clientèle handicapée ou à risque.

➤ Une entente avec la Commission scolaire Pierre-Neveu nous a permis d'offrir une formation en conduite de machineries lourdes en voirie forestière. Treize élèves du programme STAR ont ainsi obtenu leur diplôme.

➤ La plateforme *Moodle* a été développée pour les centres de formation professionnelle et le centre de formation générale des adultes (FP/FGA) afin de mettre en place des formations en ligne.

Orientation 1

DES RÉUSSITES POUR TOUS

OBJECTIF 4

Redéployer nos services pour aider nos établissements à donner la priorité à leur mission éducative.

AXES D'INTERVENTIONS

- Alléger les activités et les processus de gestion et s'assurer que les exigences administratives faites aux établissements soient nécessaires au soutien de leur mission éducative.
- Développer et mettre à la disposition des directions d'établissement et de service des outils de gestion conviviaux et efficaces.

RÉALISATIONS 2013-2014

- Accès en ligne aux outils permettant la consignation des données et l'actualisation des plans de lutte visant à contrer l'intimidation et la violence dans les établissements de la CSRDN.



PLAN STRATÉGIQUE 2009-2015 EN MOTS (SUITE)

- Actualisation d'une fiche de validation permettant d'effectuer des demandes de financement au ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport (MELS) pour les élèves handicapés et les élèves en difficulté d'adaptation ou d'apprentissages (EHDA).
- Déploiement de l'outil SRF-WEB qui permet aux écoles d'effectuer le suivi de leur budget et de la masse salariale en temps réel.
- Développement d'une boîte à outils regroupant toutes les applications développées à l'interne et plus facilement accessibles aux utilisateurs.
- Développement d'un outil visant à consigner et à effectuer les suivis des plans d'intervention.
- Suivi et mise à niveau des applications informatiques développées par le Service de l'organisation scolaire et du transport et implantées entre 2011 et 2013.
- Élimination de plusieurs étapes PERCOS dans les écoles.
- Développement d'un outil gestion des postes de façon à transformer la façon de contrôler l'affectation du personnel.
- Développement du plan des effectifs Web pour les quatre accréditations syndicales ce qui permet de connaître les coûts des effectifs engagés, de connaître en temps réel la situation de chaque école et qui simplifie la collecte des besoins pour les directions d'établissement.
- Amélioration du module de tâche des enseignants pour leur permettre d'entrer eux-mêmes leur tâche de nature personnelle (TNP).



- Mise sur pied d'une foire de l'emploi pour le personnel enseignant et d'une foire de l'emploi pour le personnel de soutien.
- Développement des profils de compétences pour le personnel de soutien.
- Réduction du temps pour les séances d'affectation en informatisant la prise de présences et la confirmation des affectations en directe.
- Amélioration de la convivialité du formulaire de modalités d'intégration.
- Mise en ligne des antécédents judiciaires et d'un registre accessible pour les établissements.
- Développement d'une capsule Web pour expliquer la paie.
- Mise en ligne d'une application de déclaration des vacances.
- Amélioration du procédurier pour COPEX.
- Développement d'un outil pour la gestion du temps compensé.
- Implantation des relevés de salaire Web pour la grande majorité du personnel.

PLAN STRATÉGIQUE 2009-2015 EN MOTS (SUITE)

Orientation 2

DES RÉUSSITES À COMMUNIQUER ET À VALORISER

OBJECTIF 5

Développer et mettre en œuvre des stratégies et des moyens de communication pour valoriser l'éducation dans nos écoles et nos centres.

AXES D'INTERVENTIONS

- ✎ Élaborer et mettre en œuvre un plan de communication.
- ✎ Instaurer des mesures de valorisation de nos instances, des établissements, des services, du personnel, de nos élèves et de nos bénévoles dans le réseau d'établissements et auprès de la communauté.
- ✎ Développer des stratégies pour améliorer ou favoriser la participation des parents à la vie des écoles et dans les instances qui les concernent.

RÉALISATIONS 2013-2014

- ✎ Le plan de communication annuel a été élaboré par le Service du secrétariat général et des communications et son actualisation a été réalisée tout au long de l'année.
- ✎ Le site Internet de la CSRDN a été mis à jour de façon continue afin d'assurer une communication adéquate et efficiente avec les parents, les élèves, le personnel et l'ensemble de la population par la conseillère en communication du Service du secrétariat général et des communications en collaboration avec le Service des technologies de l'information.
- ✎ La chronique *Coups de cœur* électronique visant à valoriser les élèves, le personnel, les parents de même que les partenaires de la CSRDN a connu un franc succès; 163 articles ont ainsi été publiés grâce à la conseillère en communication et à la participation des établissements.
- ✎ Soixante communiqués de presse ont été diffusés auprès des médias locaux et publiés sur le site Internet de la CSRDN de façon régulière et continue.
- ✎ Une banque de photos a été réalisée par le Service du secrétariat général et des communications auprès d'élèves du primaire et du secondaire. Elle est utilisée dans les différents véhicules de communication, tant à l'interne qu'à l'externe.
- ✎ Le déploiement de l'image de la CSRDN s'est poursuivi à travers tous ses outils de communication (site Internet, calendrier, rapport annuel, agenda, intranet).

- ✎ La visibilité de la CSRDN a connu un plus grand rayonnement grâce à sa présence sur les médias sociaux (Facebook et Twitter).
- ✎ Quatre nouveaux articles destinés aux parents ont été publiés sur le site Internet de la CSRDN. Ceux-ci visent à soutenir les parents dans l'accompagnement de leur enfant tout au long de son parcours scolaire.

Orientation 3

DES RÉUSSITES À COMMUNIQUER ET À VALORISER

OBJECTIF 6

Cibler et prioriser des partenariats qui contribueront au développement social et durable du territoire desservi par la commission scolaire en développant les compétences des gens de tous âges et de toutes conditions qui l'habitent.

PLAN STRATÉGIQUE 2009-2015 EN MOTS (SUITE)



AXES D'INTERVENTIONS

- ✎ Établir des liens nécessaires avec nos partenaires pour un développement concerté de la main-d'œuvre et le développement des compétences.
- ✎ Prioriser et accorder un soutien et un suivi continus aux activités partenariales ayant pour cible les clientèles à défis multiples, notamment les élèves issus des milieux défavorisés.
- ✎ Développer des outils qui nous permettront de mieux travailler avec nos partenaires à la résolution de problèmes reconnus communs.

RÉALISATIONS 2013-2014

- ✎ Poursuite du plan de transition vers le préscolaire mis en place avec les centres de la petite enfance (CPE) du territoire de la CSRDN. Ce plan permet de dépister plus tôt les enfants à risque

de présenter des difficultés d'apprentissage à l'école et ainsi, de déployer des services adaptés dès leur arrivée en milieu scolaire, et ce, grâce au travail quotidien du Service des ressources éducatives.

- ✎ Poursuite de la collaboration de la CSRDN à une chaire de recherche universitaire portant sur l'intérêt des jeunes pour la science et la technologie.
- ✎ Participation de la CSRDN à l'adaptation française du programme ABRACADABRA, un projet en ligne pour l'apprentissage de la lecture et de l'écriture, du préscolaire à la 2^e année. Ce projet s'effectue en partenariat notamment avec l'Université du Québec à Montréal, l'Université Concordia, le MELS et la CSRDN.
- ✎ Partenariat avec l'Université Concordia pour la mise en place d'un logiciel destiné à l'apprentissage des mathématiques.
- ✎ Partenariat avec l'Université du Québec à Montréal sur le programme Fluppy, un programme de prévention de la violence et du décrochage scolaire.
- ✎ Partenariat de recherche avec l'Université du Québec en Outaouais en littératie auprès des enseignants du 2^e et du 3^e cycle d'écoles primaires.
- ✎ Partenariat de recherche avec l'Université de Montréal sur le passage du primaire au secondaire.
- ✎ Formation en ligne (cyberapprentissage) destinée au personnel de la CSRDN en collaboration avec la TÉLUQ et portant sur l'enseignement efficace. L'accompagnement est assuré par nos conseillers pédagogiques spécialement formés à cet effet.
- ✎ Collaboration avec l'Université du Québec

à Montréal à deux séances de formation et d'accompagnement auprès des enseignants de 2^e année de l'ensemble des écoles primaires afin de permettre la mise en place du programme *Apprendre à lire à deux*.

- ✎ Partenariat avec l'Université de Sherbrooke sur l'expérimentation d'activités gagnantes mettant en jeu les trucs mathématiques pour les classes du primaire.
- ✎ Quatre soirées d'information ont été offertes par le programme Intermède sur les problématiques liées à la consommation de substances illicites.
- ✎ Une soirée d'information a été organisée par le Service des ressources éducatives de la CSRDN pour les parents d'élèves HDAA afin de les soutenir lors des devoirs et des leçons.
- ✎ Développement d'un partenariat avec la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier pour le partage d'applications, dont les coordonnées de transport.
- ✎ Signature d'un protocole d'entente scolaire-municipal entre la CSRDN et les villes de Saint-Jérôme et de Prévost relativement à l'entente de services et à l'utilisation des équipements communautaires.
- ✎ Participation aux tables MELS-MSSS (avec les centres de santé et de services sociaux de Saint-Jérôme et d'Argenteuil).
- ✎ Participation à la Commission des partenaires du marché du travail.
- ✎ Participation aux tables Interordres des Laurentides.
- ✎ Signature des nouveaux contrats de transport scolaire pour une période de cinq ans.

PLAN STRATÉGIQUE EN CHIFFRES ET CONVENTION DE PARTENARIAT

PLAN STRATÉGIQUE EN CHIFFRES

ET CONVENTION DE PARTENARIAT

L'année 2013-2014 représentait la quatrième année du déploiement de la convention de partenariat signée entre le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport (MELS) et la Commission scolaire de la Rivière-du-Nord.

Ce mode de gouvernance est une occasion unique de créer des alliances entre le Ministère et la commission scolaire et de mobiliser tous les intervenants sur des orientations communes, des cibles à atteindre, des mécanismes rigoureux de suivi et d'évaluation, une reddition de comptes transparente et surtout, de positionner clairement le Ministère et la commission scolaire au service de l'élève.

De plus, la commission scolaire signe annuellement, avec chacun de ses établissements, une convention de gestion et de réussite qui s'inscrit dans un même souci de cohérence et de complémentarité.

- COMMISSIONS COLAIRES DE LA RIVIERE-DU-NORD
- COMMISSIONS SCOLAIRES DE LA RÉGION DES LAURENTIDES
- TOUTES LES COMMISSIONS SCOLAIRES DU QUÉBEC

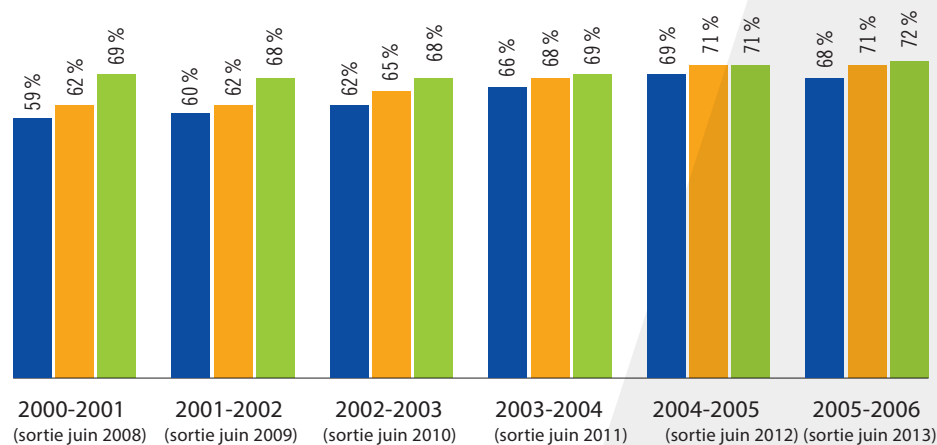
But 1

L'AUGMENTATION DE LA DIPLOMATION ET LA QUALIFICATION AVANT L'ÂGE DE 20 ANS

TAUX DE DIPLOMATION ET DE QUALIFICATION AU SECONDAIRE AVANT L'ÂGE DE 20 ANS SELON L'ANNÉE DE LA PREMIÈRE INSCRIPTION AU SECONDAIRE

La cible ministérielle de diplomation ou de qualification avant 20 ans pour la CSRDN a été fixée à 71 % d'ici juin 2020.

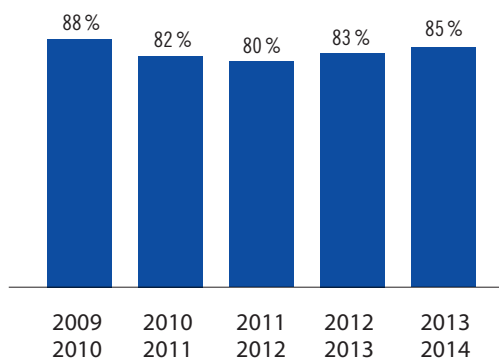
INDICATEURS MELS



PLAN STRATÉGIQUE EN CHIFFRES ET CONVENTION DE PARTENARIAT (SUITE)

TAUX DE DIPLOMATION ET DE QUALIFICATION DES ÉLÈVES QUI ÉTAIENT EN 5^E SECONDAIRE EN DÉBUT D'ANNÉE (30 SEPTEMBRE)

INDICATEURS CSRDN



Le taux de diplomation et de qualification des élèves qui étaient en 5^e secondaire a connu une progression de deux points pour l'année 2013-2014.

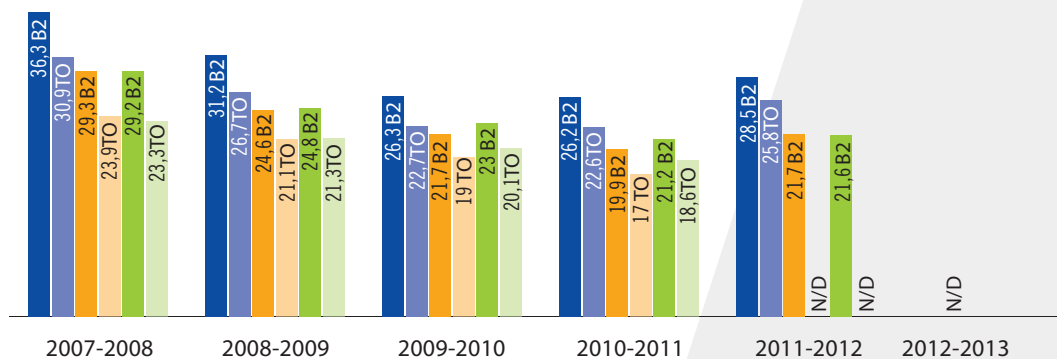
Légende
TO = Taux officiel
B2 = Bilan 2



TAUX ANNUEL DE SORTIES SANS DIPLÔME NI QUALIFICATION (DÉCROCHEURS)

INDICATEURS MELS

■ COMMISSIONS COLAIRES DE LA RIVIÈRE-DU-NORD
■ COMMISSIONS COLAIRES DE LA RÉGION DES LAURENTIDES
■ TOUTES LES COMMISSIONS COLAIRES DU QUÉBEC



PLAN STRATÉGIQUE EN CHIFFRES ET CONVENTION DE PARTENARIAT (SUITE)

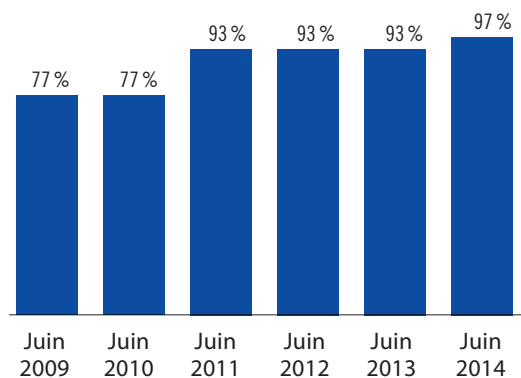
But 2

L'AMÉLIORATION DE LA MAÎTRISE DE LA LANGUE FRANÇAISE

TAUX DE RÉUSSITE À L'ÉPREUVE DU MELS DE LECTURE DE 2^E ANNÉE

D'ici juin 2015, 85 % des élèves réussiront l'épreuve de lecture de la fin du 1^{er} cycle du primaire.

INDICATEURS CSRDN

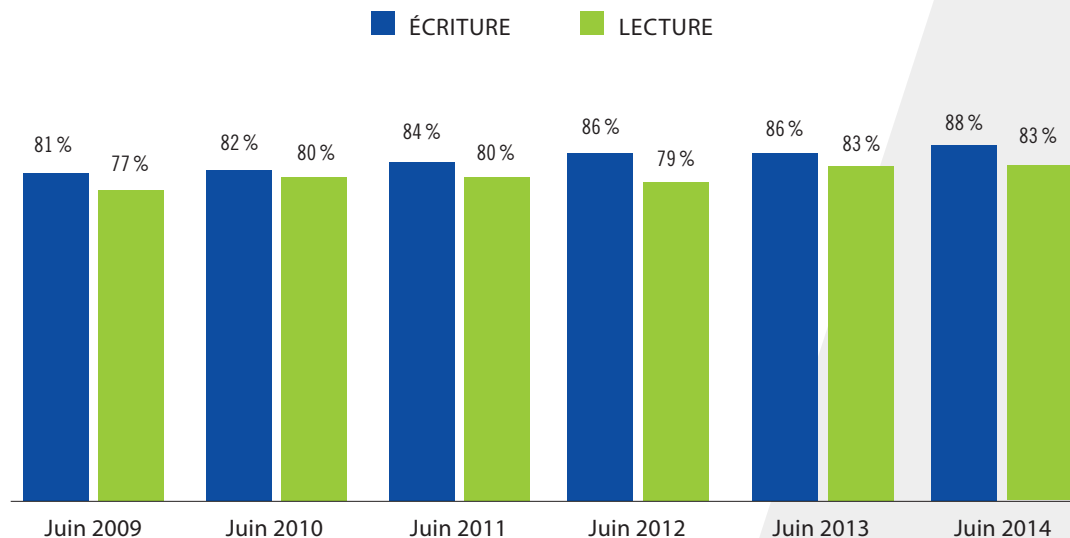


La CSRDN est fière de constater que la cible est largement dépassée depuis juin 2011. Le taux de réussite à l'épreuve du MELS a augmenté de 4 % lors de la dernière année, pour passer de 93 % à 97 %.

TAUX DE RÉUSSITE AUX ÉPREUVES DU MELS DE FRANÇAIS DE 6^E ANNÉE

D'ici juin 2015, 85 % des élèves de 6^e année auront réussi chacune des épreuves ministérielles en français.

INDICATEURS CSRDN



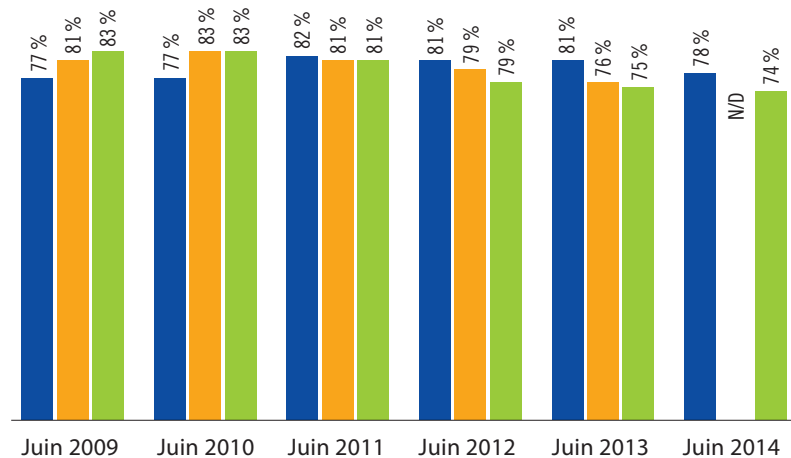
Des mesures sont mises en place au primaire afin de s'assurer que les élèves se présentent au secondaire avec des acquis suffisants en lecture et en écriture. En lecture, le taux est de 83 % pour une seconde année alors que la progression se poursuit pour ce qui est de l'épreuve d'écriture du MELS, avec une hausse de 2 %.

PLAN STRATÉGIQUE EN CHIFFRES ET CONVENTION DE PARTENARIAT (SUITE)

TAUX DE RÉUSSITE À L'ÉPREUVE DU MELS D'ÉCRITURE EN 5^E SECONDAIRE

D'ici juin 2015, les taux de réussite à l'épreuve de français de la 5^e secondaire seront de 85 %.

- COMMISSION SCOLAIRE DE LA RIVIÈRE-DU-NORD
- COMMISSIONS SCOLAIRES DE LA RÉGION DES LAURENTIDES
- TOUTES LES COMMISSIONS SCOLAIRES DU QUÉBEC



Le taux de réussite à l'épreuve de production écrite du MELS est de 78 %. Ce résultat est supérieur à celui de l'ensemble des commissions scolaires du Québec.

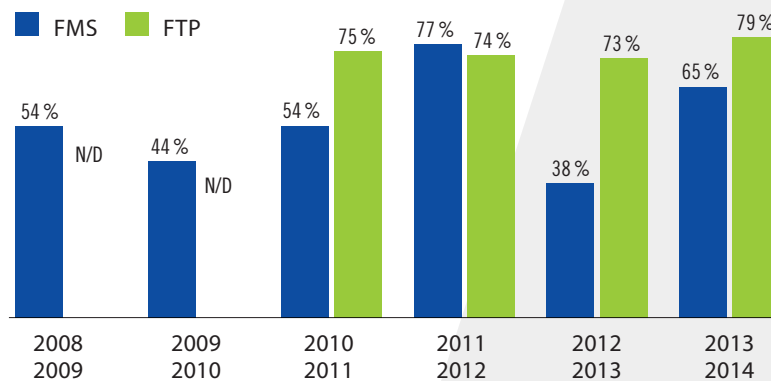
But 3

L'AMÉLIORATION DE LA PERSÉVÉRANCE SCOLAIRE ET DE LA RÉUSSITE SCOLAIRE CHEZ CERTAINS GROUPES CIBLES, PARTICULIÈREMENT LES ÉLÈVES HANDICAPÉS OU EN DIFFICULTÉ D'ADAPTATION OU D'APPRENTISSAGE

TAUX DE QUALIFICATION DES ÉLÈVES EN FMS ET FPT

D'ici juin 2015, 75 % des élèves inscrits en formation des métiers semi-spécialisés (FMS) et 85 % des élèves inscrits en formation préparatoire au travail (FPT) obtiendront une qualification.

INDICATEURS CSRDN



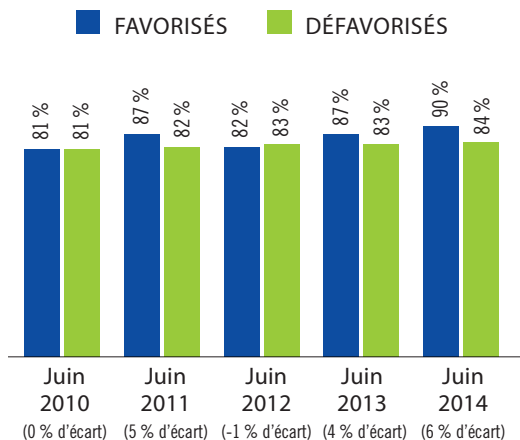
Le taux de qualification des élèves en FPT augmente avec un taux de 79 % pour l'année 2013-2014. Pour les élèves en FMS, le taux s'est amélioré grandement.

PLAN STRATÉGIQUE EN CHIFFRES ET CONVENTION DE PARTENARIAT (SUITE)

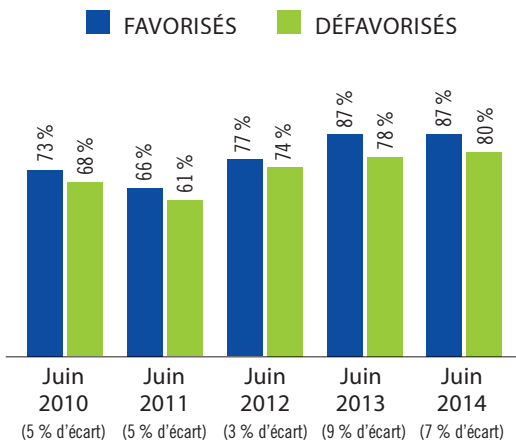
ÉCARTS DE RÉUSSITE ENTRE LES MILIEUX FAVORISÉS ET DÉFAVORISÉS AUX ÉPREUVES MINISTÉRIELLES DE LA FIN DU PRIMAIRE

D'ici juin 2015, les écarts de réussite entre milieux favorisés et défavorisés aux épreuves ministérielles de la fin du primaire auront été réduits de moitié.

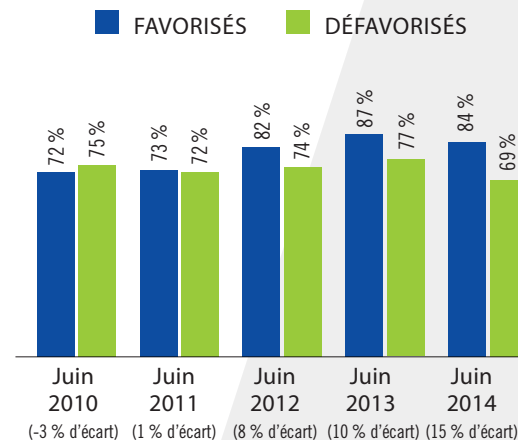
ÉPREUVE D'ÉCRITURE (6^E ANNÉE)



ÉPREUVE DE LECTURE (6^E ANNÉE)



ÉPREUVE DE MATHÉMATIQUE (6^E ANNÉE)



En français, les milieux défavorisés progressent sans toutefois obtenir les taux de réussite des milieux favorisés. Ceux-ci progressent aussi puisque des interventions précoces sont mises en place dans toutes nos écoles. Malgré l'ajout d'une ressource en mathématique, l'écart se creuse entre les milieux favorisés et défavorisés. Les milieux favorisés progressent plus rapidement que les milieux défavorisés qui eux ont subi une baisse en juin 2014.

PLAN STRATÉGIQUE EN CHIFFRES ET CONVENTION DE PARTENARIAT (SUITE)

But 4

L'AMÉLIORATION DE L'ENVIRONNEMENT SAIN ET SÉCURITAIRE DANS LES ÉTABLISSEMENTS

D'ici juin 2015, tous les établissements de la CSRDN auront intégré à leur plan de réussite des stratégies locales pour notamment prévenir la violence, promouvoir de saines habitudes de vie et développer un mode de vie physiquement actif.

En 2013-2014, tous les établissements de la CSRDN ont implanté leur plan de lutte pour contrer l'intimidation et la violence. À la lumière de la reddition de compte faite dans chacun des établissements, les moyens mis en place ont contribué à développer de nouvelles pratiques vis-à-vis l'intimidation et la violence, tant chez nos élèves que chez le personnel.

De plus, nos écoles primaires et secondaires ont intégré à leurs plans d'action locaux des stratégies en lien avec le développement de saines habitudes de vie, notamment par l'entremise des programmes *Écoles en Santé* et *Québec en forme*.



D'ici juin 2015, 33 % des écoles primaires et trois écoles secondaires auront implanté le modèle de soutien au comportement positif (scp).

En 2013-2014, sept écoles primaires et deux écoles secondaires ont expérimenté le programme de soutien au comportement positif, sous la supervision d'une équipe de chercheurs et de professionnels de la CSRDN

accrédités par l'Université du Québec en Outaouais. Rappelons que ce programme propose un système de gestion du comportement dans l'ensemble de l'établissement scolaire, afin de créer et de maintenir un milieu propice à l'apprentissage.

PLAN STRATÉGIQUE EN CHIFFRES ET CONVENTION DE PARTENARIAT (SUITE)

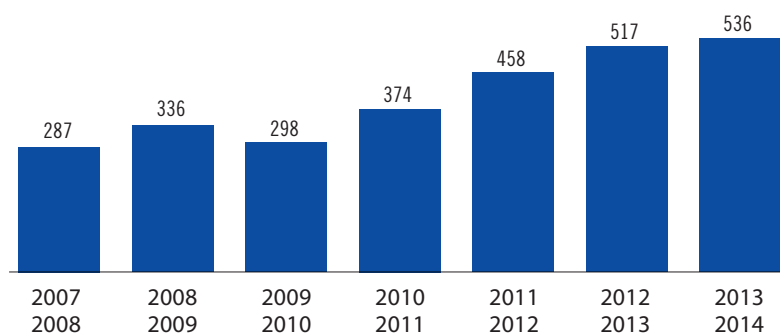
But 5

L'AUGMENTATION DU NOMBRE D'ÉLÈVES DE MOINS DE 20 ANS EN FORMATION PROFESSIONNELLE

D'ici juin 2015, le nombre de nouveaux inscrits de moins de 20 ans en formation professionnelle passera de 260 (pour l'année 2007-2008) à 350.

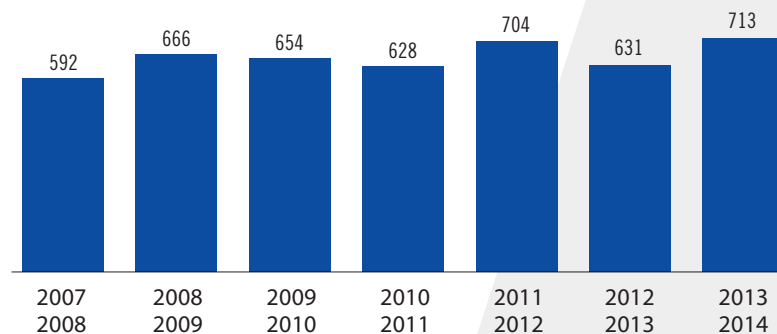
NOMBRE DE NOUVEAUX INSCRITS ÂGÉS DE MOINS DE 20 ANS EN FORMATION PROFESSIONNELLE

INDICATEURS CSRDN



NOMBRE TOTAL D'ÉLÈVES DE MOINS DE 20 ANS INSCRITS EN FORMATION PROFESSIONNELLE

INDICATEURS CSRDN



La cible fixée pour juin 2015 est largement dépassée en 2013-2014. Cette cible a été atteinte trois ans avant son échéance.

ÉCOLES ET CENTRES

ÉCOLES ET CENTRES

ÉCOLES PRIMAIRES

BROWSBURG-CHATHAM

École Bouchard – 201 élèves

À l'école Bouchard, élèves et membres du personnel unissent leurs talents afin de former une équipe favorisant un climat propice à l'épanouissement et à la réussite. Que ce soit par l'entremise d'activités pédagogiques significatives visant le plaisir de lire et d'écrire ou lors de sorties éducatives (centres des sciences, visites des lieux cultes, etc.), d'activités sportives (tournoi, Édu-Grimpe, Domaine Vert, etc.), d'activités culturelles (salon du livre, atelier musical folklorique, théâtre, visite de Radio-Canada, etc.) et communautaires (exposition et vente aux enchères de créations artistiques, contes, etc.), notre priorité demeure d'initier la découverte de passions et d'ainsi motiver les élèves à apprendre.

École Saint-Philippe – 182 élèves

À l'école Saint-Philippe, l'année 2013-2014 s'est déroulée sous le signe du « superhéros, c'est moi! ». Les apprentissages ont été au cœur de la vie scolaire et la consolidation des programmes *Apprendre à lire à deux* et *La Roue* ont permis aux élèves d'être mieux outillés pour la lecture. Le projet *Je cultive mes passions!* proposait différentes activités parascolaires afin de soutenir l'épanouissement de l'enfant. L'école s'est démarquée sur le plan sportif dans le secteur lors des tournois de basketball, de kinball et du cross-country. Les élèves ont vécu une belle année remplie de succès et de réussites.

GRENVILLE

École Dansereau / Saint-Martin – 212 élèves

Dans nos écoles, l'année 2013-2014 s'est vécue sous le thème « Je cultive mes passions ». Les élèves ont participé à diverses activités culturelles (Annie Groovie, mois de la lecture), sportives (tournoi à l'école et avec les écoles d'Argenteuil), pédagogiques (*Apprendre à lire à deux*, projet interniveau en anglais, l'album en boîte, projet opéra) et communautaires (conseil étudiant). Enfin, nous avons terminé l'année avec notre spectacle, une grande tombola, un pique-nique et notre partie de kick-ball traditionnel contre les grands de la 6^e année. Bref, les élèves ont vécu une belle année remplie de fierté et de réussites grâce à leurs efforts et à leur persévérance.

LACHUTE

École l'Oasis – 246 élèves

Soucieuse de la réussite de ses élèves, l'école l'Oasis a poursuivi son plan d'action qui repose sur une vision systémique par l'application de mesures de collaboration impliquant les classes, l'école en général et la communauté. Au cœur de nos préoccupations, l'apprentissage de la lecture, de l'écriture et des mathématiques est soutenu par l'application de l'enseignement explicite à laquelle nous intégrons une approche orientante. De plus, des programmes de prévention et de promotion de la santé enseignés en classe et vécus en activités parascolaires permettent de consolider nos efforts en vue de développer des facteurs de protection nécessaires à la persévérance et à la réussite de nos jeunes. Enfin, l'investissement technologique,

tout comme l'apprentissage de l'anglais intensif, sont des choix privilégiés par l'école pour arrimer l'éducation d'aujourd'hui aux besoins des adultes de demain.

École Saint-Alexandre – 239 élèves

En collaboration avec les autres écoles du secteur Argenteuil, l'année scolaire 2013-2014 s'est déroulée sous la thématique « Je cultive mes passions ». Une variété d'activités pédagogiques et parascolaires a permis aux élèves de mieux connaître leurs intérêts et de vivre de nouvelles expériences. Notre équipe du préscolaire a expérimenté la procédure de dépistage précoce servant à identifier les enfants à risque et permettant une transition plus harmonieuse vers la 1^{re} année. Soulignons l'engagement, le dévouement et le dynamisme de notre organisme de participation de parents avec l'organisation de plusieurs activités qui ont favorisé le sentiment d'appartenance dans la collectivité.

École Saint-Julien – 247 élèves

À l'école Saint-Julien, la réussite de nos élèves est toujours au cœur de nos préoccupations. Avec notre thème « Je cultive mes passions », nous avons le souci de faire découvrir à nos jeunes les diverses possibilités qui s'offrent à eux dans le présent, mais aussi pour leur avenir. Le personnel enseignant est activement engagé dans la réussite des élèves en participant à diverses formations et aux rencontres de cycle auxquelles participe notre conseillère pédagogique à la réussite dans le but de toujours être plus près des besoins de nos élèves. Pour nous, la réussite est un travail d'équipe.

ÉCOLES ET CENTRES (SUITE)

SAINT-ANDRÉ-D'ARGENTEUIL

École Saint-André – 184 élèves

L'année 2013-2014 a été une année riche en activités et projets de toutes sortes. Les élèves ont pu, par l'entremise de différentes activités pédagogiques, parascolaires et sorties éducatives « Cultiver leurs passions ». Aussi, tous les élèves de notre école se sont impliqués dans l'apprentissage des arts du cirque et des profils en anglais, robotique et comédie musicale, ce qui a permis aux élèves du troisième cycle de s'engager positivement dans leur parcours scolaire. Enfin, l'implication des élèves et du personnel dans le déploiement de moyens efficaces pour améliorer nos résultats aux différentes épreuves de fin d'année sont parmi nos fiertés 2013-2014.

SAINT-COLOMBAN

École à l'Orée-des-Bois – 444 élèves

Cette année, c'est sous le thème de la magie que nos élèves sont entrés à l'école. Formules magiques pour étudier, recettes pour réussir et élixirs d'amitié furent au menu. D'un coup de baguette magique, la technicienne en éducation spécialisée a organisé un centre d'emploi qui a rendu mille services à tous. D'un vieux grimoire, nous avons sorti tous les trucs pour aider les parents en ce qui a trait à la période des devoirs et des leçons. Notre club humanitaire, composé d'élèves du 3^e cycle, a été mis à contribution dans plusieurs projets : tirelire de Leucan, guignolée, reconnaissance du personnel, nettoyage de plates-bandes, etc. Abracadabra, on a réussi!

École de la Volière – 482 élèves

En 2013-2014, l'art a été encore une fois au rendez-vous à l'école de la Volière. En effet, nos grands de la 6^e année nous ont présenté une pièce de théâtre de grande envergure : *la Commedia del Arte*. De plus, tous les élèves de l'école ont eu la chance de participer à nos *Moments d'art*, un spectacle réunissant des talents de haut niveau (chant, danse, magie, théâtre, etc.). Notre comité de développement pédagogique a créé un outil en lecture à partir de plan de questionnement afin d'aider les élèves à développer les quatre dimensions de la lecture.

École des Hautbois – 281 élèves

Fort de résultats encourageants, nous avons poursuivi des pratiques gagnantes en lecture, notamment *La Roue* et *Apprendre à lire à deux*. Un projet très enrichissant d'échange en anglais, *Peliq-An*, s'est déroulé en collaboration avec la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier. L'expérimentation du projet *Arrimage primaire-secondaire* a été vécue avec beaucoup de succès. Enfin, nous continuons de miser sur le soutien au comportement positif et nous en récoltons des bénéfices tous les jours. Cela nous a permis de vivre plusieurs beaux moments de célébrations positives, en collaboration avec les parents bénévoles.

MIRABEL

École Mer-et-Monde – 599 élèves

C'est sous le thème « Cocktail de mots, festin de lecture » que l'équipe de l'école Mer-et-Monde a ac-

cueilli ses élèves. Ce thème a été réinvesti dans un beau projet, un recueil de dix contes collectifs qui a été publié pour les familles, l'école et la Bibliothèque nationale. De plus, une foire du livre a été organisée et nous avons profité de cet événement pour afficher de magnifiques réalisations des élèves et faire l'ouverture officielle de notre bibliothèque. Enfin, deux campagnes de souscription, un marchathon et une course *Jeune en couleurs* furent des événements à succès pour financer notre futur parc-école.

École à l'Unisson – 265 élèves

Au cours de l'année 2013-2014, mesdames Janic Dionne et Annie Gingras, enseignantes, ont élaboré le projet La Grande traversée Quotient Intellectuel (LGT.QI). Ce projet multidisciplinaire, en lien avec *La Grande Traversée*, amène les enfants, en classe, à pédaler sur un vélo stationnaire tout en touchant plusieurs disciplines : mathématique, géographie, histoire et citoyenneté, éthique et saines habitudes de vie. L'école à l'Unisson a eu la chance d'accueillir *La Grande Traversée* lors de son passage à Mirabel, les 10 et 11 juin 2014. Dans le cadre d'un projet entrepreneurial, les élèves du 3^e cycle se sont impliqués dans cet événement.

École aux Quatre-Vents – 373 élèves

La thématique des étoiles a permis aux élèves de briller grâce à leurs réussites et à leurs forces tout au long de l'année. Les moyens mis de l'avant dans notre convention de gestion ont bonifié nos pratiques afin d'augmenter la réussite chez un plus grand nombre d'élèves. Le programme de soutien

ÉCOLES ET CENTRES (SUITE)



au comportement positif (SCP) et l'implication des élèves (brigade et aides-soignants) ont réduit les situations d'intimidation et de violence. La promotion des saines habitudes de vie fut une de nos grandes préoccupations (options, tournois, parascolaire). La musique a également eu une place importante (Noël, spectacle pour les bénévoles, fin d'année, chorales à Gatineau). Merci à nos nombreux bénévoles qui nous soutiennent. Vous faites la différence.

École de la Croisée-des-Champs – 514 élèves

Nous avons vécu l'année sous le thème « Cultive ta curiosité ». Plusieurs activités scientifiques ont été vécues. Nous avons poursuivi nos actions en lien avec le programme de soutien au comportement positif (SCP) et notre plan pour contrer l'intimidation. Une classe de la 5^e année a interprété une pièce de théâtre intitulée *Arrête ce n'est pas drôle!* devant tous les élèves de l'école. Une prestation digne d'une troupe professionnelle. En lien avec notre convention de gestion, les enseignants de tous les cycles ont travaillé avec le conseiller pédagogique en français, un travail qui s'est avéré fructueux puisque nos résultats aux épreuves de juin ont connu toute une remontée. Bravo à l'équipe!

École Sainte-Anne – 425 élèves

À l'école Sainte-Anne, la responsabilisation et la valorisation des élèves sont à l'honneur. Depuis plusieurs années, les élèves s'inscrivent à un centre d'emploi qui leur permet d'assumer plusieurs responsabilités dans l'école. En 2013-2014, un conseil étudiant a également été instauré. Celui-ci était

responsable du nouveau tableau d'honneur mis en place afin de valoriser l'élève dans ses réussites, et ce, dans différents domaines. Des célébrations individuelles, de classe et collectives ont renforcé tout au long de l'année le développement de comportements positifs. Pour terminer, il est important de souligner que nous avons atteint toutes les cibles de réussite de notre convention de gestion.

École Saint-Hermas – 56 élèves

Tous les ans, les élèves de l'école Saint-Hermas visitent, lors de différentes activités éducatives, un coin de notre belle planète. L'année 2013-2014 s'est vécue à travers les arts, la culture et le riche héritage des Premières Nations. Invités spéciaux, visites culturelles, spectacle de musique sont quelques-unes des expériences qu'ont pu vivre les élèves en lien avec la thématique annuelle. Aussi, plusieurs actions significatives pour développer le goût de la lecture et de l'écriture, ainsi que l'engagement de nos élèves ont permis à chacun d'eux d'ajouter un bon nombre de cordes à son arc.

PRÉVOST

École du Champ-Fleuri – 432 élèves

L'année scolaire 2013-2014 s'est déroulée sous le thème « Je cultive mes savoirs ». Tout au long de l'année, plusieurs activités ont été organisées pour mousser le sens des responsabilités chez nos élèves. En effet, le comité d'élèves, chapeauté par des enseignantes et l'animatrice de vie spirituelle et d'engagement communautaire, a mis sur pied une journée bazar pour amasser des sommes afin de soutenir la Fondation soutien à l'enfance. Le comité

d'élèves a également orchestré un centre d'emploi pour les élèves désireux de s'impliquer. C'est avec une grande fierté que nos élèves s'impliquent de plus en plus dans la vie de notre école.

École Val-des-Monts – 323 élèves

Nous avons vécu l'année 2013-2014 sous le thème de la responsabilisation. Plusieurs interventions ont été réalisées pour contrer la violence. Sous différentes formes, des ateliers de sensibilisation ont été vécus dans chacune des classes. De plus, pour rappeler aux élèves l'importance du marais près de l'école, l'organisme Ici par les Arts a contribué à la réalisation d'une murale peinte par 200 élèves dont le thème était *Notre marais*. Enfin, nous avons fait l'acquisition de vélos stationnaires pour permettre aux élèves de dépenser leur surplus d'énergie. Tous ces projets ont été possibles grâce à l'équipe-école.

École des Falaises – 277 élèves

Notre thème annuel était « À la découverte de nos talents ». Des élèves, des artistes, des athlètes et un écrivain nous ont démontré leurs talents au courant de l'année. Un premier gala méritas a aussi permis de valoriser les réussites de nos élèves. Nous avons adopté, pendant l'année, notre nouveau projet éducatif. Le personnel et les élèves se sont impliqués dans les activités proposées par le plan de lutte contre l'intimidation et la violence. Plusieurs parents bénévoles ont participé à l'organisation d'activités lors des différentes fêtes thématiques de l'année et nos finissants ont organisé la tombola de fin d'année.

ÉCOLES ET CENTRES (SUITE)

SAINT-HIPPOLYTE

École des Hauteurs – 360 élèves

À l'école des Hauteurs, le personnel se dévoue quotidiennement pour favoriser la réussite de tous les élèves. Les résultats obtenus en juin dernier en lecture, en écriture et en mathématique constituent un des impacts tangibles de cette belle mobilisation. L'actualisation du projet éducatif, du plan de la réussite et l'apport des différents partenaires contribuent également à faire en sorte que nos élèves puissent évoluer de manière pacifique, développer leur curiosité et vouloir se dépasser à travers différentes facettes de leur personnalité.

SAINT-JÉRÔME

École Bellefeuille – 252 élèves

Les élèves de l'école Bellefeuille ont vécu différents projets pédagogiques tout en pratiquant plusieurs activités physiques. Ils ont su, en investissant stratégies et efforts, maintenir la progression de leurs apprentissages. L'école a dépassé ses cibles en lien avec la convention de gestion et nous en sommes très fiers. L'école, c'est aussi le Club de course, les P'tits chœurs de Bellefeuille, le Grand défi Pierre Lavoie, deux concerts de musique, un gala méritas, un lip dub et Bellefeuille en talent. Tous ces projets ont été réalisés grâce à l'implication des élèves, de l'équipe-école et des parents bénévoles.

École De La Durantaye – 141 élèves

À l'école De La Durantaye, nous accordons une grande importance au développement de compé-

tences liées à la maîtrise du français et des mathématiques. De plus, nous mettons tout en œuvre afin de développer chez nos élèves un sentiment d'appartenance à la communauté. La participation de partenaires importants a permis à nos élèves de vivre plusieurs activités sportives et sociales. Un travail d'envergure a été aussi fait en lien avec la prévention de l'intimidation et nous en constatons aujourd'hui les bienfaits. Enfin, les élèves ont eu le plaisir de participer à un flash mob régional, au nom de la persévérance scolaire.

École alternative de la Fourmière – 199 élèves

Notre année s'est déroulée sous le thème « Nos géants et nos géantes ». Nos élèves ont développé les différentes qualités nécessaires pour être un géant ou une géante. Nous avons fait connaissance avec les grands de ce monde tant sur le plan historique, politique, culturel que sportif au fil de plusieurs projets. Nous avons aussi, avec la collaboration d'artistes d'ici, créé la sculpture d'un géant. L'année s'est terminée avec un voyage culturel de trois jours à Ottawa. N'oublions pas notre chorale et notre soutien au Collège Eddy Pascal à Haïti qui se sont poursuivis.

École de la Source – 490 élèves

À l'école de la Source, nous avons travaillé à identifier les ingrédients de la recette de la réussite : effort, pratique, sport, musique, plaisir, persévérance, donc réussite. Alors, sous la supervision des grands chefs, de nombreuses activités ont été mises en place afin de développer le plaisir d'apprendre (semaine de lecture, visites d'auteurs et d'un raconteur, etc.), le plaisir du sport et de la musique

(course Terry Fox, ski de fond, chorale, spectacle musical, flash mob, soccer, etc.), le plaisir tout simplement de partager de bons moments (la cachette, les glissades, le bingo des cœurs, le cinéma, etc.). Toute une recette et que des succès!

École de l'Envolée – 339 élèves

C'est en comptant sur la mobilisation du personnel qui soutient les élèves dans leurs apprentissages qu'encre une fois les cibles de la convention de gestion ont été dépassées. En plus de réussir académiquement, les élèves de l'école ont pu évoluer dans un milieu sécuritaire grâce aux moyens mis en place dans le plan pour contrer l'intimidation et la violence. Enfin, pour souligner le départ de la moitié de la clientèle vers l'école Richer, un énorme gala a été présenté à l'auditorium de l'École polyvalente Saint-Jérôme le 20 juin dernier. Ce fut une journée remplie de joie et d'émotions.

École de l'Horizon-Soleil – 238 élèves au secteur régulier et 129 élèves au secteur de l'adaptation scolaire (primaire et secondaire)

À notre école, l'année scolaire a été vécue sous le thème des pays et des sports. De fait, des activités telles qu'un flash mob, des sorties sportives et des journées *Voyage autour des pays* ont été organisées. Également, de nombreux projets pédagogiques reflétant notre convention de gestion ont été réalisés ainsi qu'une refonte du projet éducatif du secteur de l'adaptation scolaire. À l'école de l'Horizon-Soleil, la cohabitation des deux secteurs, régulier et adaptation scolaire, favorise l'inclusion sociale et de fait, plusieurs projets intégrateurs ont été réalisés pour mettre de l'avant cette valeur qu'est le respect.

ÉCOLES ET CENTRES (SUITE)



École Dubois – 399 élèves

L'année scolaire 2013-2014 a commencé sous le thème de « L'union fait la force ». Cette thématique a été au cœur des activités et des apprentissages tout au long de l'année. Au plan pédagogique, les moyens mis en place depuis trois ans portent leurs fruits et nos résultats aux épreuves en témoignent. La réussite éducative de tous les élèves nous tient à cœur et les forces de tous sont mises à contribution.

École Sans-Frontières – 409 élèves

Ce fut une année remplie de projets à notre école. L'année scolaire a commencé à l'École polyvalente Saint-Jérôme, dans le bloc C, et nous avons emménagé dans notre nouvelle école le 22 janvier 2014. Quel bel environnement éducatif avec sa belle fenestration et ses plafonds de bois! L'inauguration a eu lieu en mai et c'est à ce moment que nous avons dévoilé le nouveau nom de notre école : école Sans-Frontières. Enfin, une campagne de financement nous a permis d'aménager la cour de l'école.

École Mariboisé – 191 élèves

C'est sous le thème « Main dans la main » que les élèves, les parents et le personnel se sont réunis. Nous avons offert à nos élèves des activités et des événements qui répondent aux intérêts variés et qui leur permettent de se découvrir et de se mettre au défi. Nous avons fait de nouvelles expériences : salon de l'alimentation, Music-Fest, marche de la persévérance scolaire. Nous avons implanté notre nouveau code de vie. Nous avons travaillé à améliorer les relations entre les élèves et à animer des activités sur la cour d'école.

École Notre-Dame – 274 élèves

L'année scolaire 2013-2014 a été une année internationale. Durant celle-ci, le thème olympique a été exploité sous toutes ses formes. Toutes les classes furent jumelées à un pays afin de découvrir, par l'entremise de la philosophie olympique, le monde dans lequel nous vivons. Toujours en lien avec le thème, les élèves ont pu constituer leur premier parlement en mettant sur pied le conseil d'élèves. Le conseil a responsabilisé les élèves et a travaillé avec l'équipe-école afin d'actualiser le plan de lutte contre l'intimidation et la violence.

École Prévost – 366 élèves

L'année scolaire 2013-2014 fut caractérisée par l'implantation des entrevues de lecture à tous les niveaux par l'entremise du programme *Destination littératie*. Des enseignantes et des enseignants ont été formés et sont devenus des agents multiplicateurs auprès de leurs collègues. Nous avons pu expérimenter le logiciel leur permettant d'obtenir un portrait de classe en lecture et ainsi planifier un enseignement différencié en fonction des besoins spécifiques des élèves de leur classe. Ceci représente la pierre angulaire de l'utilisation des données pour orienter les choix pédagogiques dans notre milieu.

École Sacré-Cœur – 325 élèves

Nous avons vécu une année dynamique et active à sensibiliser nos élèves à l'activité physique. Plusieurs projets ont été vécus avec l'implication de nos enseignants et la collaboration des parents : Défi Pierre Lavoie, *Sautons en cœur*, cross-country,

multisports ainsi qu'un partenariat avec la communauté qui nous a permis l'achat de plusieurs vélos stationnaires afin de vivre l'exercice au quotidien. L'art de s'exprimer se vit toujours grâce à l'implication exceptionnelle du Club optimiste de Lafontaine. Une pièce de théâtre a été offerte aux parents et aux élèves afin de lancer notre plan de lutte contre l'intimidation et la violence.

École Sainte-Paule – 157 élèves

L'école Sainte-Paule... toute petite, mais débordante de gens animés par de grands projets. La promotion des saines habitudes, qui passe par l'activité physique, est présente au cœur de nos préoccupations. Nos équipes de basketball se sont démarquées et nous avons surpassé notre objectif lors du défi *Lève-toi et bouge*. Les arts occupent également une place de choix. Soutenus par une artiste de la région, les élèves ont revitalisé les cahiers par des fresques illustrant les animaux de la jungle, notre thème annuel. Afin de conclure l'année en beauté, un spectacle musical grandiose fut présenté à l'église Sainte-Paule, en collaboration avec l'école des Hautbois.

École Sainte-Thérèse-de-l'Enfant-Jésus – 498 élèves

Sous le thème « Fais de ton école, un monde meilleur », les élèves ont pu réaliser des gestes concrets pour faire une différence en vivant des projets comme la journée de la petite laine, un bazar (vente de jouets recyclés), des collations santé, des livres audio, un flash mob, du recyclage à la cafétéria, des livres de recettes et les Mini Nations Unies (conseil étudiant). De plus, l'école offrant le programme

ÉCOLES ET CENTRES (SUITE)

international, l'exposition de fin d'année des élèves de la 6^e année avait pour idée maîtresse que « C'est à travers de petits gestes que l'on crée un monde meilleur ».

École Saint-Jean-Baptiste – 297 élèves

L'année a grandement été marquée par les Jeux olympiques d'hiver de Sochi : une cérémonie d'ouverture, des activités sportives, le suivi des athlètes, la présentation de disciplines, la construction d'un mur de glace, etc. De beaux moments et de beaux souvenirs. Notre première expérience d'une journée blanche pour tous les élèves avec le choix de glissade ou de ski alpin a aussi été un succès. On bouge à notre école : le hockey, le minihockey, la danse, les multisports, le basketball et le Méli-Mélo. Les arts ont aussi leur place avec une troupe de théâtre, une ligue d'improvisation, une classe de djembé, des kamishibais (théâtre japonais).

École Saint-Joseph – 115 élèves

À l'école Saint-Joseph, la réussite académique de nos élèves demeure au cœur de nos priorités. Pour ce faire, nous avons développé une expertise quant au dépistage précoce des difficultés et à l'accompagnement de nos élèves dans leur cheminement scolaire. Les enseignants ont poursuivi leur implication à une communauté d'apprentissage professionnelle (CAP) sur le développement du vocabulaire et de la lecture. De plus, nos éducateurs ont axé leurs interventions en lien avec le développement d'habiletés sociales afin de permettre à nos élèves de vivre dans un environnement propice aux apprentissages et dans un climat sain.

École primaire Richer (en construction)

2013-2014 fut une année de construction pour l'école primaire Richer. Le plan de communication et la rencontre d'information aux parents ont permis de faire diminuer les inquiétudes de ces derniers quant à la localisation temporaire de l'école dans les locaux de l'École polyvalente Saint-Jérôme à la rentrée 2014 où 370 élèves ont entrepris leur grande aventure. En juin, une équipe-école dynamique a choisi de relever les défis que comportait l'ouverture d'une nouvelle école, avec en prime, un déménagement en milieu d'année. Celui-ci aura lieu à l'automne 2014.

SAINTE-SOPHIE

École Jean-Moreau – 650 élèves

Différentes activités, sous le thème des « Époques musicales » ont été organisées. Entre autres, un nombre impressionnant d'élèves a eu la chance de s'exprimer par l'entremise des arts du cirque en participant au spectacle de la troupe Luné-*air*. Par ailleurs, grâce à la contribution des partenaires locaux et des parents qui ont collaboré à de nombreuses campagnes de financement, nous avons réalisé la première phase du parc-école. De plus, à l'école Jean-Moreau, il faut souligner la place prédominante qu'occupe la différenciation pédagogique au quotidien pour le personnel qui accompagne chacun des élèves à se dépasser et qui croit que chaque jeune peut réussir.

École du Joli-Bois – 359 élèves

À l'école du Joli-Bois, les élèves sont entourés et épaulés par une équipe dynamique et engagée. Les enseignants ainsi que le personnel mettent en place avec cœur des activités reflétant nos valeurs pour s'assurer de l'épanouissement de chacun. Tout au long de l'année, plusieurs projets stimulants et motivants sont vécus. Que dire de la pièce de théâtre *Le Petit Prince* qui fut un succès retentissant. Notre école a participé au Grand Défi Pierre Lavoie. C'est avec une grande fierté que l'école a terminé en première position dans notre région au défi *Lève-toi et bouge!* Un autre grand succès.

Nouvelle école primaire Sainte-Sophie (en construction)

2013-2014 fut une année de construction pour la nouvelle école primaire Sainte-Sophie. Les parents et les futurs enseignants ont pu prendre connaissance des grandes orientations de cette belle école grâce au site Internet et aux différentes rencontres d'information. En juin, c'est une équipe motivée et engagée qui s'est jointe à la direction afin de concrétiser toutes les belles réflexions. Enfin, c'est le 28 août 2014, sous le thème « Allons à la rencontre de l'autre », que l'aventure a commencé, dans une magnifique bâtisse entourée d'arbres.



ÉCOLES ET CENTRES (SUITE)

ÉCOLES SECONDAIRES

LACHUTE

École polyvalente Lavigne – 890 élèves

Ayant en tête d'augmenter la réussite de nos élèves, plusieurs nouveaux projets ont été mis de l'avant dont *Bien dans sa tête, bien dans sa peau*, une participation au concours en entrepreneuriat, un projet pilote pour le Pré-DEP avec le Centre de formation professionnelle Performance Plus et un projet en usinage au Centre d'études professionnelles Saint-Jérôme par les élèves de mathématique de TS4. Nos élèves poursuivent leur cheminement dans les différents profils, dont art, sport et monde. Ainsi, un total de 121 projets ont été présentés au conseil d'établissement. L'école offre une gamme extraordinaire d'activités parascolaires et nos 16 champions interécoles et RSEQ font foi de tout.

École Le Tremplin – 72 élèves

En 2013-2014, notre programme de formation à l'emploi en était à sa deuxième année et 80 % des élèves inscrits ont obtenu la qualification de la formation menant à l'exercice d'un métier semi-spécialisé (FMS). Plusieurs projets ayant pour but l'amélioration des habiletés sociales de nos élèves ont été mis de l'avant. Une cafétéria gérée par les élèves était au centre des apprentissages académiques et comportementaux. L'organisation d'activités sportives pour canaliser l'agressivité motrice a été un facteur important dans la démarche de réhabilitation de nos élèves. Le service transitoire (Arrêt d'agir) a offert des services à plus de

250 élèves qui provenaient des écoles secondaires de la Commission scolaire de la Rivière-du-Nord.

MIRABEL

École secondaire de Mirabel – 886 élèves

L'année scolaire 2013-2014 a commencé sous le signe du programme de soutien au comportement positif (SCP). Cette philosophie éducative est totalement en lien avec l'enseignement explicite que nous mettons de l'avant. En ce qui a trait aux résultats, notre école se positionne au-dessus des objectifs de la convention de gestion, notamment avec des taux de réussite de 93 % et 94 % en français écriture V et en mathématique SN IV. Notre système d'encadrement, nos services complémentaires et nos activités étudiantes sont à maturité et nous sommes en mode efficience. Enfin, le sentiment d'appartenance à notre école, si essentiel pour les jeunes, est remarquable grâce à nos équipes sportives.

SAINT-JÉRÔME

École secondaire Cap-Jeunesse – 1 196 élèves

À l'école secondaire Cap-Jeunesse, nous avons mis l'accent sur la réussite des élèves et nous sommes très fiers des résultats de nos jeunes, particulièrement dans les matières à sanction de juin 2014. L'amélioration du comportement de nos élèves est aussi un autre succès dont nous sommes très fiers. Le nombre d'interventions dans le volet de l'intimidation a diminué de belle façon grâce aux actions mises en place dans notre plan de lutte contre l'intimidation et la violence. Enfin, nous

avons mis sur pied un projet d'embellissement de la cour d'école avec la collectivité (terrains de volleyball, minibaseball et espaces verts).

École secondaire des Hauts-Sommets – 889 élèves

Sous la mission « Instruire, socialiser et qualifier », l'école secondaire des Hauts-Sommets s'est dotée de moyens porteurs de succès. Un plan d'action visant des mesures pédagogiques prometteuses fut déployé. Croyant à l'importance de la présence assidue en classe, l'équipe s'est dotée d'un encadrement rigoureux des absences. Le plan d'action pour contrer l'intimidation et la violence favorise un climat harmonieux. La riche vie sportive et culturelle a mis plusieurs élèves en action quotidiennement par les équipes des Conquérants et les multiples activités étudiantes. La certification CISCO fut octroyée à une cohorte d'élèves du programme régional informatique.

École polyvalente Saint-Jérôme – 2 325 élèves

Notre thème « M'investir, réussir, m'épanouir » démontre bien l'importance accordée à l'implication et à l'investissement des élèves à l'école. Leur réussite, tout au long de l'année, confirme que l'élève actif dans ses apprentissages se dirige vers l'atteinte de ses objectifs. L'équipe a poursuivi son investissement dans l'organisation de projets stimulants, d'activités scolaires et parascolaires qui favorisent une participation saine et active des jeunes dans leur école. L'année a été aussi marquée par la mobilisation de l'équipe pour le renouvellement du code de vie maintenant orienté vers les comportements à adopter, tant à l'école qu'en société.

ÉCOLES ET CENTRES (SUITE)

École secondaire des-Studios – 233 élèves

Nous sommes fiers des résultats obtenus dans nos parcours de formations axées sur l'emploi. Nous avons assuré la continuité du programme de soutien au comportement positif (SCP). En lien avec le plan de lutte à l'intimidation et à la violence, une semaine de prévention fut réalisée et nous avons continué notre partenariat avec l'organisme avec l'Institut de formation d'aide communautaire à l'enfance et à la famille (IFACEF) afin de développer chez nos élèves des habiletés interpersonnelles. Enfin, deux grands chantiers ont été entrepris. Le premier, le programme préparatoire au diplôme d'études professionnelles, entraînera une augmentation de 30 % de notre clientèle, et le deuxième, le développement de nos plateaux de travail, permettra à nos élèves d'apprendre différemment.

École secondaire Frenette – 706 élèves

En 2013-2014, le conseil d'établissement a adopté des mesures qui modifieront grandement le quotidien des élèves de notre école. Il a adopté des mesures d'encadrement qui assureront la sécurité de nos élèves, tout en favorisant l'assiduité. Notre école s'est aussi dotée d'une grille des matières qui prévoit notamment 100 heures d'enseignement du français de plus de ce qui est prescrit par le régime pédagogique. Nous dénotons une augmentation appréciable des taux de réussite aux épreuves ministérielles. En terminant, le voyage en France marque le retour des voyages outremer et d'une vie étudiante riche et variée.

École secondaire Saint-Stanislas – 707 élèves

L'année scolaire 2013-2014 aura été empreinte d'événements marquants à Saint-Stanislas. Sur le plan académique, le taux de diplomation a atteint un nouveau sommet avec 94 %. Sur le plan sportif, notre profil football, en constante croissance, se sera démarqué par la prestation de son équipe cadette, championne interrégionale, qui n'a subi

aucune défaite. Notre école a également connu une participation record aux olympiades du secondaire présentées à l'École polyvalente Lavigne, qui a permis de récolter la bannière au niveau benjamin. Notre stage-band a, pour sa part, célébré ses 30 ans d'existence. Ce fut également la première année de prise de rendez-vous informatisée pour les rencontres de bulletin.



ÉCOLES ET CENTRES (SUITE)

CENTRES DE FORMATION PROFESSIONNELLE ET CENTRE DE FORMATION GÉNÉRALE DES ADULTES

LACHUTE

Centre de formation professionnelle Performance Plus – 805 élèves

Avec l'arrivée de la clientèle des moins de 20 ans, le Centre de formation professionnelle Performance Plus favorise l'accompagnement pour assurer la persévérance. De plus, le développement de la responsabilisation est nécessaire pour assurer l'employabilité. Les enseignants ont fait vivre à des jeunes de l'École polyvalente Lavigne une expérience des métiers de la formation professionnelle. Durant une semaine, ils ont participé à des activités en assistance technique en pharmacie, dentaire, en mécanique industrielle et en commerce. Le service aux entreprises a organisé une vaste opération pour former les préposés aux bénéficiaires des résidences privées pour aînés du territoire afin qu'ils obtiennent une attestation de compétences officielle.



MIRABEL

Centre de formation du transport routier Saint-Jérôme (CFTR) – 1 661 élèves

Selon de récentes statistiques, 96 % des diplômés considèrent que la formation reçue au CFTR les a bien préparés au marché du travail. Compétence, expérience des enseignants et qualité de la formation sont les forces les plus souvent citées par les diplômés. En 2013-2014, le CFTR a poursuivi ses actions dans le but de maintenir des standards élevés de qualité, et ce, grâce à la collaboration étroite de l'ensemble du personnel. L'implantation de deux nouveaux logiciels de stage a permis un meilleur arrimage entre les élèves en recherche d'emploi et les besoins des employeurs, en plus de contribuer à maintenir un taux de placement très élevé chez les diplômés. Afin de répondre aux besoins des élèves, une nouvelle planification pédagogique a vu le jour, et ce, pour l'ensemble des points de service du CFTR. Ces développements informatiques et pédagogiques s'inscrivent dans la volonté du CFTR de mettre en œuvre une organisation centrée sur la réussite et le placement des élèves.

SAINT-JÉRÔME

Centre d'études professionnelles Saint-Jérôme (CEP) – 1 332 élèves

Dans une volonté de participer à l'atteinte des cibles de la CSRDN en matière d'accès des jeunes de moins de 20 ans à la formation professionnelle, le CEP a accueilli 313 élèves de cette catégorie d'âge en 2013-2014. Un groupe supplémentaire a démarré dans les programmes de soudage-montage, électricité, électromécanique de systèmes automatisés et un groupe au double diplôme d'études professionnelles (DEP) en secrétariat et comptabilité. Afin d'assurer la réussite de ses élèves, le CEP a mis en place un nouveau code de vie, des paliers d'intervention et des outils de suivi qui les préparent aux réalités du marché du travail.

Centre de formation générale des adultes – 2 980 élèves

Toujours à l'écoute des besoins des adultes du territoire desservi ainsi que de ceux des employeurs de la région, nous avons mis sur pied un projet qui permet de contribuer à l'augmentation du taux de diplomation tout en améliorant le taux d'emploi. À cet effet, le programme d'aide-cuisinier duquel 17 étudiants ont reçu une certification du MELS vient réduire la pénurie de main-d'œuvre identifiée pour ce corps d'emploi. La poursuite de l'implantation du renouveau pédagogique et de l'enseignement différencié et efficace a mobilisé l'équipe tout au long de l'année et fut donc au cœur de l'action pédagogique.

SERVICES EN SOUTIEN AUX ÉTABLISSEMENTS

SERVICES EN SOUTIEN AUX ÉTABLISSEMENTS

DIRECTION GÉNÉRALE

Les membres de la direction générale supervisent 60 cadres, dont 53 cadres d'établissement, et coordonnent l'ensemble des activités des services dans une perspective de soutien aux 53 établissements de la CSRDN.

En 2013-2014, tout en poursuivant l'accompagnement de l'ensemble des cadres de la CSRDN tant au niveau des conventions de gestion et de réussite des établissements qu'au niveau des plans d'action des différents services, les membres de la direction générale ont rencontré plus du tiers des cadres en supervision et développement professionnels.

L'année a été marquée par de grands défis à relever quant à la réussite de nos jeunes pour ce qui est des matières à sanction évaluée par le MELS. En effet, la CSRDN a mis en place différents moyens permettant aux jeunes en échec de se reprendre en cours d'année afin d'obtenir, comme prévu, leur diplôme à la fin de l'année scolaire. Les résultats démontrent que les moyens mis en place soutiennent vraiment la réussite de nos jeunes. De plus, les membres de la direction générale soutenus et appuyés par les membres du conseil des commissaires ont poursuivi les objectifs de gestion suivants :

- Diminuer les frais administratifs à leur minimum viable et investir de plus en plus dans les établissements, là où le service direct à l'élève est donné.
- Rechercher l'efficacité, tant sur le plan pédagogique qu'administratif, de tous les services offerts afin de maximiser l'utilisation de nos ressources dans un contexte budgétaire de plus en plus difficile.
- Valoriser le travail de nos employés, notre plus grande richesse.
- Accompagner tous nos milieux avec respect et empathie.
- Favoriser un sens éthique élevé.



SERVICE DES RESSOURCES HUMAINES

Étant donné l'importante croissance que connaît la Commission scolaire de la Rivière-du-Nord, conjuguée avec la mission première du Service des ressources humaines, soit celle d'embaucher du personnel qualifié, nous avons poursuivi notre important travail de recrutement en 2013-2014. En effet, que ce soit par l'entremise des médias sociaux, les foires de l'emploi, l'établissement de relations de partenariats avec les universités et les cégeps,

SERVICES EN SOUTIEN AUX ÉTABLISSEMENTS (SUITE)



le Service des ressources humaines a été très présent et productif au niveau de son recrutement.

Aussi, au cours de cette année scolaire, connaissant les difficultés qui sont parfois rencontrées chez nos plus jeunes enseignants, nous avons été heu-

reux de constater l'affluence croissante de nos dyades pour l'insertion professionnelle du personnel enseignant. En plus, dans l'objectif d'accompagner les établissements et les services, le Service des ressources humaines a initié, avec ses partenaires, les formations offertes au personnel de soutien pour accéder à des postes administratifs afin de mettre tout en œuvre pour assurer une parfaite compétence de son personnel administratif.

Le Service des ressources humaines continue d'être en constante démarche afin de viser l'efficacité au bénéfice des employés, des établissements et des services de la Commission scolaire de la Rivière-du-Nord. En 2013-2014, à titre d'exemple, mentionnons le travail du secteur de la paie ainsi que celui des relations de travail qui a fait en sorte que pour chacune des 26 périodes de paie de l'année scolaire, plus de 3 600 paies ont été produites pour le personnel du soutien manuel, du soutien technique et administratif, enseignant, professionnel et cadre au moyen du relevé Web plutôt qu'en format papier. Ainsi, des économies de temps, de main-d'œuvre et de papier ont été réalisées. Enfin, le Service des ressources humaines, dans un souci de simplification administrative, a aussi poursuivi son important travail afin d'alléger le processus de gestion dans les établissements par l'utilisation accrue des outils Web.

SERVICE DE L'ORGANISATION SCOLAIRE ET DU TRANSPORT

Ce service assure la planification de l'organisation et du contrôle des opérations scolaires. Il procède à la distribution équitable des postes d'enseignants et à

la répartition de la clientèle selon la capacité de chaque école de son territoire.

Annuellement, ce service analyse la croissance démographique sur le territoire de la CSRDN et dépose les demandes d'agrandissements et de nouvelles écoles au MELS. Il veille à ce que tous les élèves soient déclarés en conformité avec les règles du Ministère. Il joue un rôle-conseil en accompagnant quotidiennement le personnel des établissements dans les différentes sphères d'activité telles que la sanction des études, les bulletins, l'admission et l'inscription des élèves, la francisation, l'utilisation des logiciels (formation et soutien), le développement et l'informatisation d'outils de gestion conviviaux et efficaces, les ententes extraterritoriales, etc.

Il élabore chaque année environ mille parcours d'autobus pour une moyenne parcourue de plus de 20 000 kilomètres par jour. Il attribue également les places disponibles tout en assurant la sécurité des 15 000 élèves transportés.

SERVICE DES RESSOURCES MATÉRIELLES

En accord avec le plan stratégique de la Commission scolaire de la Rivière-du-Nord, le Service des ressources matérielles, par le maintien en bon état du parc immobilier, des terrains, des stationnements et des installations sportives, contribue à assurer aux élèves et au personnel un environnement sécuritaire, fonctionnel et durable afin de favoriser la réussite scolaire. Il assume également un rôle-conseil auprès des différents services et des directions d'établissement.

SERVICES EN SOUTIEN AUX ÉTABLISSEMENTS (SUITE)

Dans une perspective de développement durable, le Service des ressources matérielles voit à l'entretien général et préventif, à la réparation et à la mise aux normes de ses installations ainsi qu'à la gestion énergétique de 57 bâtiments.

Ce service est responsable des processus d'approvisionnement et d'appels d'offres de biens et de services. Il gère également la location des locaux et participe activement à l'élaboration de protocoles d'entente avec les municipalités et autres organismes. De plus, il assure la gestion des ordures, du recyclage, l'entretien extérieur des pelouses, le déneigement de même que tous les contrats de services connexes à l'entretien des bâtiments.

En 2013-2014, le Service des ressources matérielles a traité plus de 8 419 requêtes de service et 85 appels d'offres pour le bien de l'ensemble des services de la CSRDN.

SERVICE DES RESSOURCES FINANCIÈRES

À la suite de l'adoption de la Loi mettant en œuvre certaines dispositions du discours du 30 mars 2010 et visant le retour à l'équilibre budgétaire en 2013-2014 et la réduction de la dette, la CSRDN s'est assurée d'appliquer son plan d'action afin de réduire les dépenses de nature administrative ainsi que la taille de l'effectif administratif. Alors que l'objectif de la réduction des dépenses administratives fixé par le MELS était de 10 %, la CSRDN a réussi à réduire celles-ci de 34 %. La commission scolaire n'alloue donc que 3,95 % de son budget aux frais administratifs.

Par conséquent, ceci permet d'investir davantage pour ce qui est des dépenses d'activités d'enseignement (52 %) et des activités de soutien à l'enseignement et services de garde (25 %).

Étant donné la réduction de la taille des effectifs administratifs, nous avons dû revoir nos processus afin de les rendre plus efficaces. Nous avons donc développé des outils de suivi budgétaire (SRF-WEB) permettant aux directions d'unité administrative de visualiser leurs résultats financiers en utilisant l'intranet de la CSRDN. De plus, l'automatisation des transferts de budget a été intégrée dans l'outil SRF-WEB. Aussi, l'automatisation de la budgétisation des plans d'effectifs a permis aux gestionnaires d'établissement d'optimiser ce processus budgétaire.

Au cours de l'exercice financier 2013-2014, l'équipe du Service des ressources financières a :

- Libellé plus de 16 818 chèques aux fournisseurs pour une somme de plus de 96 589 547 \$, soit une augmentation de plus de 34 % due à la croissance de la clientèle qui a engendré la construction de deux nouvelles écoles.
- Émis plus de 1 600 factures aux clients représentant une somme de 3 833 070 \$, soit une hausse de 123 % causée, entre autres, par l'informatisation de la facturation et du suivi des comptes à recevoir.
- Procédé à l'envoi de plus de 85 040 comptes de taxe scolaire annuels pour une somme de plus de 41 883 716 \$.

- Envoyé plus de 11 855 comptes de taxe scolaire à la suite d'une nouvelle évaluation municipale pour une somme de plus de 1 233 985 \$.

SERVICE DES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION

La mission du Service des technologies de l'information (STI) consiste à offrir aux utilisateurs un environnement technologique convivial, efficace, innovateur et sécurisé.

Le STI accompagne ses utilisateurs dans leurs nombreux projets technologiques en leur offrant des outils visant à faciliter leur travail et à optimiser leurs processus. L'équipe du STI s'assure également de faire évoluer l'infrastructure réseau et ses équipements, dont 435 kilomètres de fibres optiques, en fonction des technologies émergentes et des meilleures pratiques du marché. Elle fournit aussi un soutien technique à l'ensemble des différents établissements de la CSRDN afin d'assurer l'intégrité de tous leurs équipements informatiques.

En ce sens, le Centre de service informatique du STI, qui a traité plus de 15 000 requêtes de services au cours de la dernière année, est organisé en fonction de recevoir, de coordonner et de traiter toutes les demandes de façon centralisée tout en alliant diligence et courtoisie. Le service offert à la communauté CSRDN par le STI est en effet guidé par la qualité, le travail d'équipe et la flexibilité.

SERVICES EN SOUTIEN AUX ÉTABLISSEMENTS (SUITE)

SERVICE DES RESSOURCES ÉDUCATIVES

En 2013-2014, le Service des ressources éducatives de la CSRDN a investi du temps et de l'énergie dans des dossiers prioritaires visant l'amélioration du service à l'élève et l'augmentation du taux de réussite. Une nouvelle répartition des dossiers entre les cadres a permis de développer une collaboration dynamique visant ces objectifs.

Le Service des ressources éducatives a soutenu le perfectionnement organisationnel au primaire afin de consolider les changements de pratiques au niveau de la lecture. De plus, le soutien visant l'amélioration des pratiques en évaluation au secondaire s'est poursuivi.

Ce service a également maintenu ses collaborations avec les partenaires universitaires ou du domaine de la santé (CSSS, Centre du Florès, Le Bouclier) en plus de consolider son entente avec le Centre d'orientation et de formation pour favoriser les relations ethniques traditionnelles (Coffret) dans le cadre de l'accueil et de l'intégration des élèves immigrants.

En suivi au chantier de réflexion avec les secteurs du primaire, du secondaire, de la formation générale des adultes et de la formation professionnelle, le Service des ressources éducatives a élaboré des trajectoires de formation qui favorisent davantage la qualification d'une clientèle ciblée au secondaire.

SERVICE DU SECRÉTARIAT GÉNÉRAL ET DES COMMUNICATIONS

Le Service du secrétariat général et des communications gère tous les aspects liés à la vie corporative et aux communications, internes comme externes.

En ce qui a trait à la vie corporative, le Service du secrétariat général et des communications assume la responsabilité de l'ensemble des programmes et des activités relatives au fonctionnement des séances du conseil des commissaires et du comité exécutif, aux politiques, aux règlements, aux actes officiels de la commission scolaire, à l'accès à l'information, à la gestion des documents, à la protection des renseignements personnels, aux droits d'auteurs, au processus électoral et aux assurances.

Sur le plan des communications, ce service gère l'utilisation et la diffusion de l'image de la CSRDN, les relations publiques et les relations de presse. De plus, il veille à la gestion du site Internet et à celle de l'intranet et il coordonne plusieurs événements spéciaux visant à souligner les réalisations des élèves dans le cadre de la vie scolaire ainsi que le travail du personnel. Il gère également la présence de la CSRDN sur les médias sociaux.

En 2013-2014, le Service du secrétariat général et des communications a traité 280 dossiers de plaintes, 2 102 rapports d'accidents et 922 demandes de relevés de notes. Il a également procédé à l'archivage de 165 boîtes de documents administratifs, de 2 816 dossiers d'élèves en format papier et de 9 124 en format électronique de même qu'à la sortie de 549 dossiers déjà archivés.



Il a produit 60 communiqués de presse, organisé six conférences de presse en plus de répondre à 83 demandes provenant de différents médias, autant sur le plan local que national. Le Service du secrétariat général et des communications a aussi procédé à l'inauguration de l'école Sans-Frontières, produit 163 articles *Coups de cœur* et organisé les soirées de remise de bourses de vie étudiante pour les élèves du primaire, la soirée honorifique pour les retraités et le personnel ayant 25 ans de service et la campagne de financement Centraide auprès de ses employés et de ses retraités. Il a soutenu la Fondation de la Commission scolaire de la Rivière-du-Nord dans l'organisation de son souper-bénéfice et a offert aux 53 établissements de la CSRDN un soutien continu sur les plans technique et juridique.

ÉTATS FINANCIERS

ÉTATS FINANCIERS

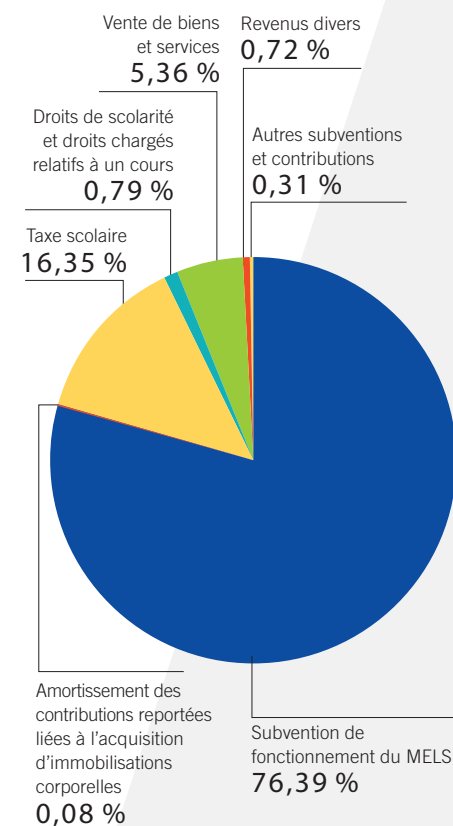
Alors que le budget 2013-2014 subissait des compressions budgétaires de l'ordre de 2,8 millions de dollars provenant du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport (MELS), la CSRDN s'était engagée à maintenir les services aux élèves.

Pour l'exercice se terminant le 30 juin 2014, la CSRDN a disposé d'un revenu de 268 589 231 \$ et les dépenses se sont chiffrées à 261 917 234 \$, ce qui a laissé un surplus d'exercice de 6 671 997 \$, et ce, tout en respectant les règles budgétaires d'appropriation du surplus cumulé dictées par le MELS.

Enfin, la CSRDN a poursuivi ses efforts sur le plan des dépenses administratives. Ces dépenses ne représentent plus que 3,95 % des dépenses totales en 2013-2014 alors qu'elles représentaient 5,54 % en 2006-2007.

REVENUS 2013-2014

REVENUS	2013-2014		2012-2013	
Subvention de fonctionnement du MELS	205 183 128 \$	76,39 %	200 142 697 \$	79,45 %
Autres subventions et contributions	836 367 \$	0,31 %	576 200 \$	0,23 %
Taxe scolaire	43 905 749 \$	16,35 %	33 193 892 \$	13,18 %
Droits de scolarité et droits chargés relatifs à un cours	2 110 778 \$	0,79 %	2 654 596 \$	1,05 %
Ventes de biens et services	14 408 860 \$	5,36 %	13 267 013 \$	5,27 %
Revenus divers	1 936 429 \$	0,72 %	1 917 425 \$	0,76 %
Amortissement des contributions reportées liées à l'acquisition d'immobilisations corporelles	207 920 \$	0,08 %	153 268 \$	0,06 %
TOTAL DES REVENUS	268 589 231 \$	100 %	251 905 091 \$	100 %

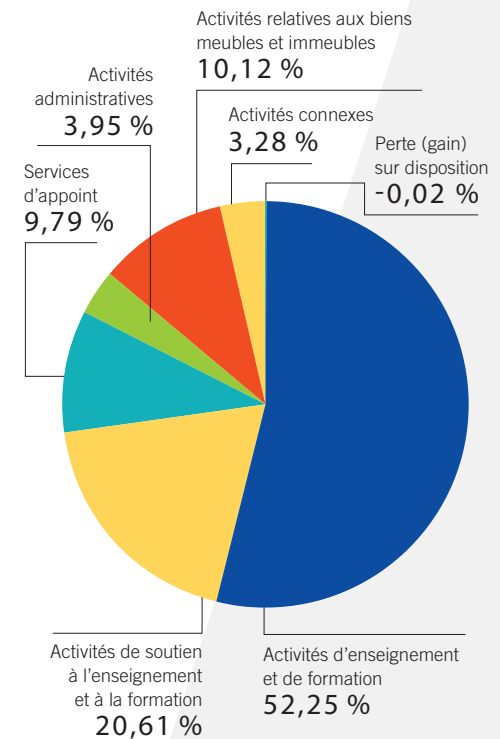


ÉTATS FINANCIERS (SUITE)



DÉPENSES 2013-2014

DÉPENSES	2013-2014		2012-2013	
Activités d'enseignement et de formation	136 855 411 \$	52,25 %	136 484 863 \$	54,05 %
Activités de soutien à l'enseignement et à la formation	53 994 009 \$	20,61 %	48 044 571 \$	19,01 %
Services d'appoint	25 631 966 \$	9,79 %	24 110 178 \$	9,54 %
Activités administratives	10 359 376 \$	3,95 %	9 409 384 \$	3,74 %
Activités relatives aux biens meubles	26 502 088 \$	10,12 %	25 876 023 \$	10,25 %
Activités connexes	8 574 384 \$	3,28 %	8 654 638 \$	3,43 %
Perte (gain) sur disposition			-46 112 \$	-0,02 %
TOTAL DES DÉPENSES	261 917 234 \$	100 %	252 533 545 \$	100 %
SURPLUS DE L'EXERCICE	6 671 997 \$			
DÉFICIT DE L'EXERCICE			-628 454 \$	



Les surplus de l'exercice financier 2013-2014 sont attribuables à l'indemnisation versée par le gouvernement à la CSRDN pour le sinistre subi à l'École polyvalente Lavigne en 2011 (3,5 millions de dollars) et aux surplus réalisés par les centres et les écoles primaires et secondaires en cours d'année.

INVESTISSEMENTS MAJEURS

AGRANDISSEMENTS ET CONSTRUCTIONS D'ÉCOLES

Afin de répondre à l'adéquation place-élève, le Service des ressources matérielles gère les constructions et les agrandissements d'écoles. Pour répondre à l'accroissement de la clientèle, l'équipe du secteur investissement a réalisé, en 2013-2014, les projets suivants :

DÉPENSES DE L'ANNÉE 2013-2014

Installation de classes modulaires – écoles de l'Envolée et Jean-Moreau	139 970 \$
Démantèlement de classes modulaires à l'école Sacré-Cœur	12 647 \$
Construction de la nouvelle école primaire des Falaises	137 874 \$
Construction de la nouvelle école primaire Sans-Frontières	10 045 193 \$
Analyse, plans et devis préliminaires – agrandissements du CEP et du CFTR	30 692 \$
Construction de l'école primaire Mer-et-Monde	470 317 \$
Construction d'une nouvelle école primaire à Sainte-Sophie	9 054 746 \$
Construction d'une nouvelle école primaire à Saint-Jérôme (Richer)	8 786 758 \$
Analyse des plans et devis – agrandissement de l'école Bellefeuille	306 494 \$
Analyse des plans et devis – agrandissement de l'école Sainte-Anne	184 396 \$

L'INSTALLATION D'UNITÉS DE CLASSE MODULAIRES

À l'été 2013, une classe modulaire supplémentaire est ajoutée à l'école de l'Envolée, ce qui porte à quatre le nombre total de classes modulaires implantées à cette école. Une classe modulaire est également ajoutée à l'école Jean-Moreau. Les deux classes modulaires à l'école Sacré-Cœur sont démantelées en raison de l'ouverture de l'école Sans-Frontières.

L'OUVERTURE DE L'ÉCOLE PRIMAIRE SANS-FRONTIÈRES À SAINT-JÉRÔME

Le Service des ressources matérielles a complété en janvier 2014 la construction de l'école primaire Sans-Frontières qui avait été amorcée à l'automne 2012. Cette dernière compte quatre classes de niveau préscolaire, 24 classes de niveau primaire et quatre locaux pour le service de garde.

L'OUVERTURE DE LA NOUVELLE ÉCOLE PRIMAIRE À SAINTE-SOPHIE

En suivi de l'annonce effectuée au printemps 2013 par le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport, le Service des ressources matérielles procédait, à l'été 2013, à l'élaboration des plans et devis pour la construction d'une nouvelle école primaire à Sainte-Sophie. Les travaux de construction ont commencé à l'automne 2013 et l'ouverture de l'école a eu lieu

INVESTISSEMENTS MAJEURS (SUITE)

à la rentrée 2014. Cette école ajoute trois classes de niveau préscolaire, 18 classes de niveau primaire et deux locaux pour le service de garde au parc de la CSRDN.

CONSTRUCTION D'UNE NOUVELLE ÉCOLE PRIMAIRE À SAINT-JÉRÔME (RICHER)

En suivi de l'annonce effectuée au printemps 2013 par le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport, le Service des ressources matérielles procédait, à l'été 2013, à l'élaboration des plans et devis pour la construction d'une nouvelle école primaire à Saint-Jérôme. La construction a commencé à l'automne 2013 et la fin des travaux est prévue pour l'automne 2014. Cette école ajoutera quatre classes de niveau préscolaire, 24 classes de niveau primaire et trois locaux pour le service de garde au parc de la CSRDN.



AGRANDISSEMENT ET RÉAMÉNAGEMENT DU CEP ET AGRANDISSEMENT DU CFTR

Le Service des ressources matérielles a amorcé l'élaboration des plans et devis pour l'agrandissement et le réaménagement du Centre d'études professionnelles Saint-Jérôme (CEP) et pour l'agrandissement du Centre de formation du transport routier Saint-Jérôme (CFTR).

AGRANDISSEMENT DE L'ÉCOLE BELLEFEUILLE

En suivi de l'annonce effectuée au printemps 2013 par le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport, le Service des ressources matérielles a amorcé, à l'automne 2013, l'élaboration des plans et devis pour l'agrandissement de l'école Bellefeuille. Les travaux de construction entrepris à l'été 2014 se termineront pour la rentrée scolaire 2015. Cet agrandissement comportera l'ajout d'une classe de niveau préscolaire, de huit classes de niveau primaire, d'un local pour le service de garde et d'un gymnase simple.

AGRANDISSEMENT DE L'ÉCOLE SAINTE-ANNE

En suivi de l'annonce effectuée au printemps 2013 par le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport, le Service des ressources matérielles a amorcé l'élaboration des plans et devis pour l'agrandissement de l'école Sainte-Anne. Cet agrandissement comportera l'ajout de deux classes de niveau préscolaire, de huit classes de niveau primaire et d'un local pour le service de garde.

INVESTISSEMENTS MAJEURS (SUITE)

MAINTIEN DES ACTIFS

Le Service des ressources matérielles gère également les budgets reliés au maintien des actifs, aux embellissements des cours d'école et à l'amélioration de l'accessibilité aux personnes handicapées. L'équipe de professionnels du secteur investissements évalue annuellement le déficit d'entretien de chacune des installations, priorise les travaux à réaliser et en supervise la réalisation. Plusieurs projets d'amélioration, de maintien et de transformation sont réalisés en régie interne et à la demande des directions d'établissement. Pour l'année 2013-2014, l'équipe dédiée à l'aménagement a traité plus de 427 requêtes.

MAINTIEN DES ACTIFS	
Travaux de réfection des portes et des fenêtres	935 713 \$
Travaux de réfection et de réaménagement intérieur	1 592 716 \$
Travaux de réfection de structures et d'enveloppes extérieures de bâtiments	1 915 206 \$
Travaux de réfection de mécanique du bâtiment, d'électricité et de plomberie	1 634 766 \$
Travaux d'accessibilité aux personnes handicapées	58 470 \$
Embellissement et réhabilitation de cours d'écoles, de perrons, de stationnements	643 668 \$
Projets d'amélioration, de maintien et de transformation en régie interne	174 693 \$
Sinistre à l'École polyvalente Lavigne (phase 3 des travaux)	61 874 \$
PROJETS DE MAINTIEN DES ACTIFS	7 017 106 \$



PROJET DE LOI 100

PROJET DE **LOI 100**

MODALITÉ 1

La réduction de 25 % des dépenses liées aux frais de déplacement, de perfectionnement et de publicité par rapport aux mêmes dépenses pour l'exercice 2009-2010.

Cette obligation visait l'année financière 2010-2011 et l'objectif avait été atteint. Nous pouvons toutefois constater qu'en 2013-2014, les efforts se sont poursuivis puisque les dépenses à ce chapitre ne représentent que 182 027 \$, soit 26 % des dépenses de 2009-2010 : une réduction de plus de 74 % même si cela ne constitue plus une obligation du projet de loi 100.

MODALITÉ 2

La réduction de 10 % (2,5 % par année pendant quatre ans) des dépenses de fonctionnement de nature administrative.

En tenant compte du changement de mode de comptabilisation prescrit par le MELS qui exclut les frais de publicité dans l'atteinte de cet objectif, la Commission scolaire de la Rivière-du-Nord a réussi à diminuer de plus de 15 % ses dépenses de fonctionnement de nature administrative en atteignant dès la première année la cible fixée. Elle a poursuivi ses efforts en réduisant ses dépenses de 27,8 % en 2013-2014 par rapport en 2009-2010, atteignant ainsi et dépassant largement les exigences du projet de loi 100.

MODALITÉ 3

La réduction de la taille des effectifs d'encadrement et administratifs en privilégiant l'attrition.

Malgré la préoccupation de la charge de travail de tous les membres de son personnel dans un contexte de croissance de clientèle qui génère l'augmentation des besoins en personnel administratif, la CSRDN est passée de 194,357 postes de nature administrative en juin 2011 à 181,8572 postes en 2013-2014. La CSRDN a donc encore une fois de plus dépassé largement la cible du projet de loi 100 qui était fixée à 194,572 postes.

La CSRDN est fière de sa gestion, car cela a permis, malgré les coupes budgétaires, que le service aux élèves ne soit pas touché. Le président et les membres du conseil des commissaires de même que la direction générale remercient tous les membres du personnel de la CSRDN qui ont contribué de près ou de loin à l'atteinte et au dépassement de tous les objectifs fixés par le projet de loi 100.



RAPPORT DU COMITÉ D'EXAMEN **AU CODE D'ÉTHIQUE** ET DE DÉONTOLOGIE DES COMMISSAIRES /

Au cours de l'année 2013-2014, aucun manquement n'a été constaté par l'instance disciplinaire chargée d'appliquer le code d'éthique et de déontologie, et aucune plainte n'a été déposée ou formulée en ce sens.

CODE D'ÉTHIQUE ET DE DÉONTOLOGIE APPLICABLE AUX COMMISSAIRES



1. PRÉAMBULE

Désireuse de se conformer aux exigences de la Loi concernant l'éthique et la déontologie des administrateurs de personnes morales et en conformité avec les valeurs de respect, de transparence, d'intégrité, de créativité, d'ouverture d'esprit et de rigueur intellectuelle qu'elle préconise, la Commission scolaire de la Rivière-du-Nord adopte le présent règlement relatif au code d'éthique et de déontologie applicable aux commissaires.

La plupart des principes énoncés ci-après relèvent du simple bon sens ou encore font appel au sens naturel de la justice et de l'honnêteté. Cependant, s'il est facile d'éviter une situation manifestement conflictuelle, il existe

certains cas limites où, en toute bonne foi, on peut hésiter sur la conduite à suivre.

En faisant connaître les principes auxquels elle croit, la commission scolaire souhaite aider tous les intéressés à orienter leur action.

Le présent règlement tire ses fondements des considérations suivantes :

- 1.1 La gestion d'un organisme public tel une commission scolaire implique l'établissement et le maintien d'un lien de confiance avec la population;
- 1.2 les commissaires œuvrant au sein d'une commission scolaire sont responsables d'un ensemble de décisions qui sont déterminantes pour la qualité des services d'instruction et de formation offerts à une population d'élèves jeunes et adultes;
- 1.3 l'exercice de ce rôle de décideurs a ceci de particulier que les citoyens s'attendent au respect de certaines valeurs communes de la société québécoise;
- 1.4 le 20 mars 1997 était sanctionné, par le gouvernement du Québec, le projet de loi 131 qui crée, entre autres, l'obligation pour divers organismes du secteur de l'éducation de se doter de normes d'éthique et de déontologie applicables à leurs administrateurs;

CODE D'ÉTHIQUE ET DE DÉONTOLOGIE APPLICABLE AUX COMMISSAIRES (SUITE)

- 1.5 cette même loi ajoute précisément des articles à la Loi sur l'instruction publique qui ont pour effet d'obliger chaque conseil des commissaires à adopter par règlement, un code d'éthique et de déontologie qui doit s'appliquer aux commissaires (art. 175.1, 175.2 et 175.3);
- 1.6 les articles 324 et 325 du Code civil du Québec précisent un cadre général sur l'éthique et obligent un commissaire à éviter de se placer dans une situation de conflit d'intérêts;
- 1.7 l'article 306 de la Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités prévoit un certain nombre de situations ne constituant pas des cas d'inhabileté;
- 1.8 l'article 175.4 de la Loi sur l'instruction publique prévoit que tout membre du conseil des commissaires qui a un intérêt direct ou indirect dans une entreprise qui met en conflit son intérêt personnel et celui de la commission scolaire doit, sous peine de déchéance de sa charge, le dénoncer par écrit au directeur général de la commission scolaire, s'abstenir de voter sur toute question concernant cette entreprise et éviter d'influencer la décision s'y rapportant. Il doit en outre se retirer de la séance pour la durée des délibérations et du vote relatifs à cette question.

2. PRINCIPES

Les commissaires de la Commission scolaire de la Rivière-du-Nord doivent pratiquer une éthique qui ne saurait tolérer ni corruption, ni fraude, ni trafic d'influence. Ils doivent avoir une moralité administrative inattaquable.

Dans l'exercice de leurs fonctions, ils doivent agir avec intégrité et bonne foi, au mieux des intérêts de la commission scolaire et avec le soin, la diligence et la compétence de personnes prudentes et avisées.

Étant au service de l'intérêt public, ils ne doivent pas se placer dans des situations où leurs intérêts personnels risquent d'être opposés à ceux de l'intérêt public et de l'organisme qu'ils représentent.

3. OBJECTIFS

Les objectifs visés par le présent code d'éthique sont les suivants :

- 3.1 Accroître et maintenir la confiance du public dans l'intégrité, l'objectivité et l'impartialité de l'administration de la Commission scolaire de la Rivière-du-Nord;
- 3.2 informer les commissaires qu'ils doivent exercer leurs fonctions dans l'intérêt de la Commission scolaire, au mieux de leur compétence, avec discrétion, honnêteté et impartialité, et qu'ils doivent éviter de se placer dans des situations de conflits d'intérêts réels ou potentiels;
- 3.3 identifier des situations de conflits d'intérêts ou d'abus sur lesquelles il y aurait éventuellement lieu de prévoir des règles particulières à même certaines politiques ou réglementations en vigueur ou à venir;
- 3.4 s'abstenir de faire de la discrimination ou du favoritisme en matière d'engagement de personnel ou empêcher une personne d'obtenir un emploi ou un contrat à la Commission pour le seul motif qu'elle a un lien de parenté connu avec un commissaire.

4. DÉFINITIONS

4.1 Commission

Le terme désigne la Commission scolaire de la Rivière-du-Nord.

4.2 Commissaire

Désigne la ou le commissaire élu ou nommé en application de la Loi sur les élections scolaires et la ou le commissaire représentant les parents pour les ordres d'enseignement primaire et secondaire.

4.3 Conflit d'intérêts

On parlera de conflit d'intérêts lorsqu'une situation se présente où la personne qui participe à la prise d'une décision risque d'avoir à choisir entre son intérêt personnel et celui de l'organisme pour lequel elle agit.

4.4 Lien de parenté

Par lien de parenté, on entend les liens qui existent entre le commissaire d'école et l'une ou l'autre des personnes suivantes :

- / le conjoint / la conjointe
- / le père / la mère
- / le fils / la fille
- / le frère / la soeur
- / le beau-frère / la belle-soeur
- / le neveu / la nièce
- / le beau-fils / la belle-fille
- / le beau-père / la belle-mère
- / le gendre / la bru
- / le petit-fils / la petite-fille

5. CHAMPS D'APPLICATION

Le présent code d'éthique s'applique à tous les commissaires élus en vertu de la Loi sur les élections scolaires ainsi qu'aux commissaires représentant le comité de parents de la Commission scolaire de la Rivière-du-Nord.

CODE D'ÉTHIQUE ET DE DÉONTOLOGIE APPLICABLE AUX COMMISSAIRES (SUITE)

6. CADRE D'APPLICATION

- 6.1 Le présent code d'éthique et de déontologie s'applique particulièrement dans les rapports entre les commissaires, entre un commissaire et un gestionnaire, entre un commissaire et un citoyen ou un organisme, entre un commissaire et tout intervenant;
- 6.2 le présent code s'applique en tout temps, que ce soit lors d'une séance publique du conseil, d'une séance du comité exécutif, d'un huis clos, d'une séance de travail ou en dehors de ces occasions.

7. DEVOIRS ET OBLIGATIONS DU COMMISSAIRE

7.1 Responsabilités d'ordre général

- 7.1.1 Le commissaire respecte son serment;
- 7.1.2 le commissaire exerce ses fonctions dans le respect des lois et des chartes établies.

7.2 Responsabilités envers la communauté

- 7.2.1 Le commissaire respecte les droits de toutes et tous;
- 7.2.2 le commissaire s'assure de la plus grande équité possible dans l'offre de services à la communauté;
- 7.2.3 le commissaire doit concilier ses fonctions de représentant du parent, du contribuable, du citoyen et être à l'écoute de leurs attentes.

7.3 Responsabilités envers la commission scolaire

- 7.3.1 Le commissaire fait preuve de respect des orientations, des priorités, des règlements, des politiques et des décisions établis par le conseil;
- 7.3.2 le commissaire fait preuve de respect et de courtoisie dans ses relations avec les autres membres du conseil;
- 7.3.3 le commissaire est solidaire des décisions du conseil et doit en favoriser l'exécution;
- 7.3.4 le commissaire veille aux intérêts de la commission scolaire;
- 7.3.5 le commissaire fait preuve de rigueur dans les analyses qu'il fait et les jugements qu'il porte;
- 7.3.6 le commissaire est tenu au secret et à la discrétion sur tout document et renseignement de nature confidentielle obtenus dans l'exercice ou à l'occasion de l'exercice de ses fonctions;
- 7.3.7 le commissaire assume ses devoirs de disponibilité et d'assiduité aux séances du conseil et aux comités où il a accepté de participer;
- 7.3.8 le commissaire évite d'être placé en conflit d'intérêts ou en apparence de conflit d'intérêts. Il évite toute situation où son intérêt personnel ou celui avec lequel il a un lien de parenté au sens de l'article 4.4 peut influencer sur l'exercice de ses fonctions;
- 7.3.9 le commissaire n'utilise pas les informations obtenues dans le cadre de son mandat pour procurer un avantage indu à lui-même ou son entourage dans le cadre de négociations ou de conclusions de contrats ou d'ententes à intervenir avec la commission scolaire;

- 7.3.10 le commissaire dénonce toute situation d'abus de droit qu'il constate se commettre contre la commission scolaire;

- 7.3.11 le commissaire refuse et dénonce à la commission scolaire toute offre de services ou de biens établie en sa faveur par une personne ayant eu ou cherchant à obtenir un contrat ou tout autre avantage de la commission scolaire.

7.4 Responsabilités envers le personnel et les élèves

- 7.4.1 Le commissaire exerce son rôle et ses responsabilités sans discrimination pour l'ensemble des personnes relevant de ses compétences;
- 7.4.2 le commissaire s'applique à favoriser, dans l'adoption des politiques et règlements, la poursuite des valeurs promues par la commission scolaire;
- 7.4.3 le commissaire fait preuve de respect et de courtoisie dans ses relations avec le personnel œuvrant à la commission scolaire.

8. MESURES DE PRÉVENTION : DÉCLARATION DES INTÉRÊTS DÉTENUS

Sans limiter la portée des obligations et des mesures prévues à l'article 175.4 de la Loi sur l'instruction publique, tout commissaire doit, en début de mandat, soumettre une déclaration des intérêts détenus en utilisant le formulaire de dénonciation d'intérêts produit par la commission scolaire. Au besoin, le commissaire procède à une mise à jour de sa déclaration.

CODE D'ÉTHIQUE ET DE DÉONTOLOGIE APPLICABLE AUX COMMISSAIRES (SUITE)

9. IDENTIFICATION DE SITUATIONS DE CONFLITS D'INTÉRÊTS

La notion de conflit d'intérêts est envisagée sous quatre volets différents :

9.1 Rapport avec l'argent

- / les avantages directs, marques d'hospitalité ou de gratitude, cadeaux;
- / l'utilisation à des fins personnelles de la propriété de la commission scolaire sous réserve des politiques ou instructions existantes;
- / les relations contractuelles entre la commission scolaire et un organisme dans lequel le commissaire possède un intérêt direct ou indirect.

9.2 Rapport avec l'information

- / l'utilisation d'informations privilégiées obtenues dans le cadre de sa fonction de commissaire à des fins personnelles.

9.3 Rapport avec l'influence

- / l'utilisation des attributs d'une charge pour obtenir directement ou indirectement un bénéfice pour lui-même ou une tierce personne avec laquelle il est lié (trafic d'influence).

9.4 Rapport avec le pouvoir

- / l'abus d'autorité ou le fait de porter atteinte à la crédibilité de l'organisme en ayant un comportement indigne ou incompatible avec les exigences de la fonction;
- / le harcèlement.

10. PERSONNE RESPONSABLE DE LA DÉONTOLOGIE

Le conseil des commissaires nomme, par résolution, une personne responsable de la déontologie et détermine la durée de son mandat.

Cette personne doit avoir des compétences significatives lui permettant de s'acquitter efficacement des rôles, pouvoirs et fonctions ci-après décrits.

Les fonctions, rôles et pouvoirs de la personne responsable de la déontologie sont d'examiner toute plainte formulée à l'égard d'un commissaire afin de déterminer s'il y a contravention au code et imposer une ou des sanctions s'il y a lieu.

Le conseil des commissaires fixe la rémunération attribuée à la personne responsable de la déontologie.

11. SUBSTITUT

Le conseil des commissaires nomme, par résolution, un substitut pour la même durée que celle prévue au paragraphe précédent pour la personne responsable de la déontologie. Cette personne doit avoir des compétences significatives lui permettant de s'acquitter efficacement des rôles, pouvoirs et fonctions ci-après décrits.

Le conseil des commissaires fixe la rémunération attribuée à la personne substitut responsable de la déontologie.

En cas d'absence ou d'empêchement de la personne responsable de la déontologie, le substitut la remplace.

12. RÔLE, POUVOIRS ET FONCTIONS DE LA PERSONNE RESPONSABLE DE LA DÉONTOLOGIE

12.1 Plainte

Une plainte peut provenir de toute personne ayant connaissance d'un manquement au présent code et doit :

- / être formulée par écrit;
- / exposer les faits reprochés au commissaire visé par la plainte;
- / être signée par son auteur;
- / être déposée au secrétariat général qui en accusera réception.

Le secrétaire général réfère sans délai, la plainte à la personne responsable de la déontologie, s'il y a lieu. Le commissaire visé par la plainte a accès au contenu de la plainte et non à la plainte elle-même.

Une plainte formulée en vertu du présent code ne peut constituer une plainte visée à l'article 220.2 de la Loi sur l'instruction publique.

12.2 Procédure

La personne responsable de la déontologie agit dans le respect de l'équité procédurale.

Pour ce faire, elle :

- / détermine le processus d'enquête pertinent à l'instruction de l'affaire dans le respect des droits des intéressés;
- / invite le plaignant à se faire entendre au sujet des allégations formulées;
- / rencontre le commissaire faisant l'objet de la plainte et lui donne l'occasion de se faire entendre;

CODE D'ÉTHIQUE ET DE DÉONTOLOGIE APPLICABLE AUX COMMISSAIRES (SUITE)

/ invite toute personne qu'elle juge nécessaire à la bonne compréhension de la plainte;

/ prend les mesures nécessaires pour obtenir l'information dont elle a besoin.

12.3 Recevabilité d'une plainte

La personne responsable de la déontologie décide de la recevabilité d'une plainte. Dans l'éventualité où, après examen, elle constate que celle-ci n'est pas fondée ou que son caractère et son importance ne justifient pas une enquête, elle en avise le plaignant.

Elle peut, à tout moment au cours de l'enquête, rejeter une plainte si elle s'avère frivole ou manifestement mal fondée.

12.4 Décision

La personne responsable de la déontologie décide s'il y a eu ou non, contravention au présent code. Si elle conclut qu'il y a contravention, elle décide de la sanction appropriée et en avise le commissaire visé par la plainte ainsi que le plaignant.

La décision est publique et est déposée au conseil des commissaires à la séance suivant la décision.

12.5 Confidentialité, conservation et destruction des documents

La personne responsable de la déontologie doit remettre sous enveloppe scellée, les documents reçus lors des séances de délibération de même que les notes personnelles permettant d'identifier le commissaire visé.

Tous ces documents sont conservés dans la voûte du secrétaire général. Ces documents sont détruits trois mois après la fin du mandat du commissaire visé par la plainte.

13. SANCTIONS

13.1 Sanctions et autres mesures

Les principes d'éthique et les règles déontologiques prévus au présent règlement sont sanctionnés selon la gravité du manquement et selon les modalités ci-dessous décrites. Toute infraction est soumise à une rétroaction visant à réparer le dommage causé, à inciter les commissaires à adopter le comportement souhaité, à pénaliser les écarts plus sérieux, ou même à adopter une résolution demandant à un tribunal de déclarer un commissaire inhabile à siéger.

13.2 Mesures imposées en vertu des règles d'assemblées délibérantes

Le conseil des commissaires s'est doté de règles d'assemblées délibérantes, entre autres quant aux pouvoirs du président d'assemblée de rappeler à l'ordre un commissaire. Ces règles, sans être reproduites aux présentes, sont considérées comme en faisant partie intégrante.

La présidence du conseil des commissaires ou du comité exécutif est la première responsable de l'application de ces règles.

Lorsqu'une mesure est imposée en vertu des règles d'assemblées délibérantes, la personne responsable de la déontologie devra en tenir compte dans l'imposition de la sanction.

13.3 Sanctions

Un commissaire qui contrevient au présent code ou à une loi peut se voir imposer, par la personne responsable de la déontologie une ou plusieurs des sanctions suivantes, selon la nature et la gravité du manquement :

/ un blâme ou une réprimande;

/ une demande, lors d'une séance publique, de se rétracter et de s'excuser pour son comportement;

/ une suspension ou une révocation de son droit de siéger à des comités ou séances de travail ou de représenter la commission scolaire lors d'activités ou auprès d'organismes externes pour une période déterminée;

/ toute autre sanction qu'elle juge appropriée.

Elle peut recommander au conseil des commissaires d'entreprendre la procédure judiciaire appropriée pour faire déclarer le commissaire inhabile à exercer sa fonction ou pour toute autre mesure.

Elle doit décider du mode de publication et de diffusion de la sanction.

13.4 Autres mesures

Le conseil des commissaires peut entreprendre les procédures judiciaires prévues à la Loi sur l'instruction publique et aux autres lois, telles que :

/ demande en réclamation de l'avantage reçu;

/ demande en déclaration d'inhabilité ou d'inéligibilité.

14. RAPPORT D'ACTIVITÉS

Au plus tard, le 30 septembre de chaque année, la personne responsable de la déontologie dépose au conseil des commissaires un rapport de ses activités pour l'année scolaire terminée le 30 juin précédent.

15. DISPOSITION FINALE

Le présent règlement entre en vigueur le jour de la publication de l'avis de son adoption suivant l'article 394 de la Loi sur l'instruction publique et remplace le règlement n° 0902.

BOTTIN
DES ÉCOLES ET
DES CENTRES

BOTTIN DES ÉCOLES ET DES CENTRES

LES CENTRES ADMINISTRATIFS

CENTRE ADMINISTRATIF I

995, rue Labelle, Saint-Jérôme J7Z 5N7
450 438-3131

CENTRE ADMINISTRATIF II

795, rue Melançon, Saint-Jérôme J7Z 4L1
450 438-3131

LES ÉCOLES PRIMAIRES

BROWNSBURG-CHATHAM

BOUCHARD

294, rue de l'Église, Brownsburg-Chatham J8G 2X5
450 566-3126

SAINT-PHILIPPE

223, route du Canton, Brownsburg-Chatham J8G 1R5
450 562-8576

GRENVILLE

DANSEREAU

316, rue Principale, Grenville JOV 1J0
450 566-3103

SAINT-MARTIN

355, rue Principale, Grenville JOV 1J0
450 566-3103

LACHUTE

L'OASIS

80, rue Hammond, Lachute J8H 2V3
450 562-2223

SAINT-ALEXANDRE

451, rue Grâce, Lachute J8H 1M5
450 562-8519

SAINT-JULIEN

218, rue Wilson, Lachute J8H 3J3
450 562-8521

SAINT-ANDRÉ D'ARGENTEUIL

SAINT-ANDRÉ

1, rue Legault, Saint-André-d'Argenteuil JOV 1X0
450 566-3114

MIRABEL

AUX QUATRE-VENTS

13 815, rue Therrien, Mirabel J7J 1J4
450 569-2239

SAINTE-ANNE

9 984, boulevard de Saint-Canut, Mirabel J7N 1K1
450 438-0424

À L'UNISSON

13 300, rue Paul VI, Mirabel J7J 1J2
450 569-2233

DE LA CROISÉE-DES-CHAMPS

13 705, rue Lacroix, Mirabel J7J 1X4
450 569-2099

SAINT-HERMAS

4 261, rue Lalande, Mirabel J7N 2Z4
450 569-3373

MER-ET-MONDE

16 905, rue de l'Ambre, Mirabel J7N 0K4
450 569-3325

PRÉVOST

VAL-DES-MONTS

872, rue de l'École, Prévost JOR 1T0
450 569-2913

DU CHAMP-FLEURI

1 135, rue du Clos-Toumalin, Prévost JOR 1T0
450 431-3327

DES FALAISES

977, rue Marchand, Prévost JOR 1T0
450 569-2928

SAINT-COLOMBAN

DES HAUTBOIS

321, montée de l'Église, Saint-Colomban J5K 2H8
450 438-8836

À L'ORÉE-DES-BOIS

360, côte Saint-Nicholas, Saint-Colomban J5K 1M6
450 431-1288

DE LA VOLIÈRE

549, chemin Rivière-du-Nord, Saint-Colomban J5K 2E5
450 569-3307

SAINT-HIPPOLYTE

DES HAUTEURS

30, rue Bourget, Saint-Hippolyte J8A 2M7
450 569-2023

SAINT-JÉRÔME

DE LA DURANTAYE

31, rue Paul, Saint-Jérôme J7Y 1Z5
450 432-9582

DUBOIS

562, rue du Palais, Saint-Jérôme J7Z 1Y6
450 438-5008

NOTRE-DAME

581, rue Ouimet, Saint-Jérôme J7Z 1R3
450 432-4472

SANS-FRONTIÈRES

1 100, 112^e Avenue, Saint-Jérôme, J7Y 5C2
450-569-2131

PRÉVOST

85, rue Lauzon, Saint-Jérôme J7Y 1V8
450 438-5603

SAINT-JEAN-BAPTISTE

240, rue de Montigny, Saint-Jérôme J7Z 5P8
450 438-3995

SAINT-JOSEPH

616, rue Saint-Georges, Saint-Jérôme J7Z 5B9
450 438-3981

MARIBOISÉ

195, rue Duvernay, Saint-Jérôme J7Y 2Z6
450 432-4506

ÉCOLE ALTERNATIVE DE LA FOURMILIÈRE

175, rue Duvernay, Saint-Jérôme J7Y 2Z6
450 438-1220

DE L'HORIZON-SOLEIL

1 155, avenue du Parc, Saint-Jérôme J7Z 6X6
450 438-1296

SAINTE-PAULE

1 030, rue Saint-Georges, Saint-Jérôme J7Z 5E8
450 436-1757

BELLEFEUILLE

997, rue des Lacs, Saint-Jérôme J7L 1T3
450 438-9525

SAINTE-THÉRÈSE-DE-L'ENFANT-JÉSUS

700, 9^e Rue, Saint-Jérôme J7Z 2Z5
450 438-8828

SACRÉ-CŒUR

70, boulevard des Hauteurs, Saint-Jérôme J7Y 1R4
450 438-1259

DE L'ENVOLÉE

1 475, rue Normand, Saint-Jérôme J5L 2B6
450 431-4377

DE LA SOURCE

520, boulevard de la Salette, Saint-Jérôme J5L 2J1
450 431-0816

RICHER (en construction)**SAINTE-SOPHIE****JEAN-MOREAU**

2 334, rue Saint-Joseph, Sainte-Sophie J5J 1M9
450 438-0717

DU JOLI-BOIS

100, rue Val-des-Chênes, Sainte-Sophie J5J 2M5
450 431-0640

NOUVELLE ÉCOLE PRIMAIRE SAINTE-SOPHIE
(en construction)**LES ÉCOLES SECONDAIRES****LACHUTE****ÉCOLE LE TREMPLIN**

77, rue Hammond, Lachute J8H 2V2
450 566-3108

ÉCOLE POLYVALENTE LAVIGNE

452, avenue Argenteuil, Lachute J8H 1W9
450 562-8841

SAINT-JÉRÔME**ÉCOLE SECONDAIRE FRENETTE**

109, rue Marie-Victorin, Saint-Jérôme J7Y 2G7
450 438-4108

ÉCOLE SECONDAIRE SAINT-STANISLAS

680, 9^e Rue, Saint-Jérôme J7Z 2Y9
450 436-6100

ÉCOLE POLYVALENTE SAINT-JÉRÔME

535, rue Filion, Saint-Jérôme J7Z 1J6
450 436-4330

ÉCOLE SECONDAIRE CAP-JEUNESSE

600, 36^e Avenue, Saint-Jérôme J7Z 5W2
450 436-1858

ÉCOLE SECONDAIRE DES HAUTS-SOMMETS

1 000, 112^e Avenue, Saint-Jérôme J7Y 5C2
450 436-7414

ÉCOLE SECONDAIRE DES-STUDIOS

909, montée Saint-Nicolas, Saint-Jérôme J5L 2P4
450 431-2114

MIRABEL**ÉCOLE SECONDAIRE DE MIRABEL**

17 777, rue du Val-d'Espoir, Mirabel J7J 1V7
450 569-2014

LES CENTRES**CENTRES DE FORMATION
PROFESSIONNELLE****CENTRE DE FORMATION PROFESSIONNELLE
PERFORMANCE PLUS**

462, avenue Argenteuil, Lachute J8H 1W9
450 566-7587

**CENTRE DE FORMATION DU TRANSPORT
ROUTIER SAINT-JÉRÔME (CFTR)**

17 000, rue Aubin, Mirabel J7J 1B1
450 435-0167

**CENTRE D'ÉTUDES PROFESSIONNELLES
SAINT-JÉRÔME (CEP)**

917, montée Saint-Nicolas, Saint-Jérôme J5L 2P4
450 565-0006

**CENTRE DE FORMATION GÉNÉRALE
DES ADULTES****ÉDIFICE MARCHAND**

471, rue Melançon, Saint-Jérôme J7Z 4K3
450 436-5850

ÉDIFICE LE PARALLÈLE

190, rue Mary, Lachute J8H 2C4
450 566-0088

Nous tenons à remercier toutes les personnes qui ont contribué à la rédaction de ce rapport annuel dont la coordination a été assurée par le Service du secrétariat général et des communications.



Commission scolaire
de la Rivière-du-Nord



csrdn.qc.ca / 450 438-3131 /  

